OULD KABLIA À PROPOS DE L'OBTENTION D'AGRÉMENT

5 ou 6 partis peuvent remplir les conditions

Lire en page 6

LES BOUCHERIES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

30.000 MOUTONS VOLÉS

Lire en page 5

MIDI Libre

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1412 Mercredi 2 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LE PREMIER MINISTRE AHMED OUYAHIA CATÉGORIQUE :

«La sécurité du territoire national assurée»

Lire en page 5

INAUGURÉ PAR LE PRÉSIDENT ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

LE MÉTRO D'ALGER MIS SUR RAIL

Lire en page 3

Après trente longues années d'attente, le métro d'Alger voit enfin le bout du tunnel. Le président de la République, Abdelaziz Boutelflika, a procédé avant-hier à l'inauguration du poste de commandes centralisées (PCC) du métro d'Alger, situé aux Annassers. Des explications lui ont été, à l'occasion, fournies par des ingénieurs de la RATP.

NOUVEAUX RESPONSABLES LIBYENS

Medelci leur souhaite la «bienvenue» en Algérie

Lire en page 4

ADMISSION DE LA PALESTINE À L'UNESCO

En attendant l'Onu…

Lire en page 7

Repères

3.000 femmes se sont soumises à des tests de dépistage du cancer du sein à la faveur d'une campagne précoce organisée du 16 au 30 octobre dernier à travers les différentes structures sanitaires spécialisées de la wilaya de Médéa.

03 personnes ont péri et trois autres sont portées disparues samedi dans l'explosion d'un silo à céréales dans le Kansas (Etats-Unis), a rapporté dimanche un responsable des pompiers.

2.360 quintaux de semences de blé dur et tendre ont été livrés aux céréaliculteurs de la wilaya de Chlef par les CCLS et l'établissement privé des semences du Chélif, a-t-on indiqué à la DSA.

La documentation en ligne arrive

Le système national de documentation en ligne, SNDL, a été lancé lundi à Alger, un portail qui se veut "un outil indispensable" à la recherche scientifique et à l'accès à l'information en temps réel par la communauté universitaire.
«Ce portail permettra à nos chercheurs et étudiants en post-graduation d'effectuer leurs travaux de recherche bibliographiques en ligne tout au long de la semaine" , a expliqué le directeur de la recherche scientifique et du développement technologique M. Hafid Aourag lors du lancement officiel de ce système informatique et l'annonce de la création de la cité des sciences et des arts. Le SNDL, accessible à l'adresse www.sndl .cerist.dz, offre, ainsi, la possibilité de consulter "des dizaines de milliers d'articles, de livres et de revues spécialisés et de télécharger les documents jugés utiles aux travaux de recherche". " Avec le portail SNDL, l'université algérienne franchira un nouveau seuil et passera à une nouvelle ère, celle de la révolution des technologies de l'information en dématérialisant la documentation", a t-il indiqué incitant les chefs d'établissements universitaires à alimenter ce système par les différents produits de recherches réalisés à leurs niveaux, notamment les thèses de magistère et de doctorat.

L'ancien siège de wilaya des Douanes algériennes partiellement incendié à Tébessa

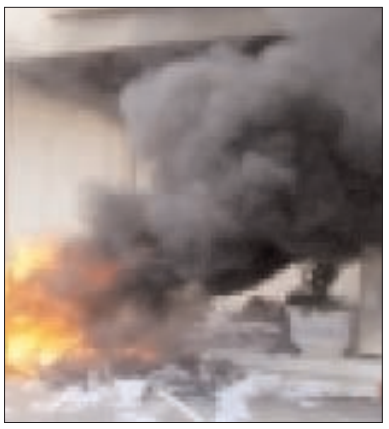

L'ancien siège de wilaya des Douanes algériennes de Tébessa, transformé depuis plusieurs mois en célibatorium pour femmes douanières, a fait l'objet d'un incendie criminel dans la nuit de dimanche à lundi.
Le feu avait d'abord détruit trois véhicules de service stationnés dans le parking de la structure pour se propager vers une partie du célibatorium avant d'être maîtrisé par les éléments de la Protection civile.
Selon les services de la sûreté de wilaya, "l'incendie a probablement été provoqué par des proches d'un présumé contrebandier, décédé vers minuit aux urgences de l'hôpital de Tébessa, des suites des blessures qu'il avait contractées lorsque son véhicule s'était renversé au cours d'une course poursuite avec les éléments de services des douanes". Les auteurs de l'incendie de l'ancien siège des Douanes se sont ensuite dirigés vers le centre-ville où ils ont saccagé un rond-point nouvellement réalisé au quartier El-Djorf. Une enquête a été ouverte par les services de police pour identifier ce groupe, a indiqué la sûreté de wilaya.

Des détenus sahraouis en grève de la faim

Les détenus sahraouis arrêtés lors de l'attaque en novembre 2010 par les forces d'occupation marocaine du camp de Gdeim Izik entameront "incessamment" une grève de la faim pour dénoncer les conditions "déplorables" de leur incarcération, a indiqué dimanche à Alger la présidente de l'association droits et solidarité France, Mme France Weyl. Les militants sahraouis sont détenus dans la prison de Salé, près de Rabat (Maroc), depuis plus d'une année. «Les détenus, qui se plaignent de la lenteur de la procédure menée par un juge d'instruction militaire, sont en détention préventive depuis plus d'un an, alors que les dispositions de l'article 177 du code de procédure pénale marocain, stipulent que l'instruction ne peut dépasser un an", a expliqué Mme Weyl lors de son intervention à la 2e conférence internationale sur "le droit des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui". Affirmant que l'état de santé des détenus sahraouis "se détériore", elle a précisé que la plupart des prisonniers souffraient de plusieurs maladies. Elle a ainsi fait état de la non-prise en charge médicale des cas d'Ahmed Daoudi, victime de tirs par balles le 24 octobre 2010 et de Mohamed El Ayoubi (57 ans) qui se plaint de troubles physiques et psychiques. Cette juriste a indiqué que les détenus refusaient d'être incarcérés "dans des conditions inhumaines et soumis aux exactions de leurs geôliers sans avoir droit à un procès équitable dans un délai raisonnable, avec respect des droits de la défense". Le 8 novembre 2010 à Gdeim Izik, les forces marocaines ont attaqué des milliers de Sahraouis sans défense, détruisant et brûlant leurs tentes et les soumettant à la terreur. 23 militants sahraouis avaient été alors arrêtés par les forces marocaines.

Dixit

Abdallah Khanafou :

«L'Algérie n'est pas prête à autoriser de nouveau la pêche du corail. Cette décision a été prise suite à une étude d'évaluation des ressources coralliennes nationales qui a révélé que l'Algérie n'est pas encore prête à reprendre la pêche du corail. En septembre 2005, nous avons confié à un groupement français une étude pour dresser un état des lieux tant de la qualité que de la quantité du corail en Algérie avant d'en proposer un plan de gestion de cette ressource.»

Une Hindoue désignée sept milliardième habitant de la planète

Une petite fille née lundi dans un Etat défavorisé de l'Inde est désignée comme le sept milliardième habitant de la planète.
Selon une organisation caritative dédiée aux enfants basée à Londres, le bébé "Narjiss" est né dans un centre de santé rural de l'Etat indien de l'Uttar Pradesh, à environ 30 km de la capitale locale, Lucknow.
L'ONG a indiqué avoir suivi sept femmes dont l'accouchement était programmé lundi. Elle a choisi l'Uttar Pradesh en raison de son fort taux de fécondité et des indications des Nations unies, selon lesquelles le sept milliardième être humain devait voir le jour dans cet Etat.
Avec 1,2 milliard d'habitants, l'Inde est le deuxième pays le plus peuplé au monde et il devrait dépasser la population de la Chine d'ici 2025, selon le Bureau américain du recensement
Le monde a ainsi franchi lundi le cap des sept milliards d'habitants. L'ONU souligne à cette occasion les inégalités croissantes sur la planète et le nécessaire partage des richesses pour y remédier.
Pour le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui marquera l'événement par une conférence de presse, le passage aux 7 milliards n'est pas à prendre à la légère.
"Sept milliards de personnes ont besoin de nourriture. D'énergie. D'offres intéressantes en matière d'emplois et d'éducation. De droits et de liberté. La liberté d'expression. La liberté de pouvoir élever ses enfants en paix et dans la sécurité", a-t-il déclaré cette semaine dans une école à New York.

Elles vivent dans une grotte…

Afin de se protéger des ondes émises par les antennes-relais et qui les rendent malades, deux femmes se sont réfugiées dans une grotte perdue dans les montagnes. La connexion permanente de tous les individus d'une société au moyen des téléphones portables ou d'internet est une source de colère pour de nombreux défenseurs d'un mode de vie alternatif. Mais il arrive que le rejet de ce monde d'ondes et de fréquences ne soit pas fondé sur des principes moraux, mais soit carrément physique. Une allergie à la modernité : impossible ? Et pourtant, même si les cas sont extrêmement rares, il existe quelques personnes atteintes d'électro-sensibilité. Pour ces personnes, la proximité d'une antenne-relais peut être source de maux de têtes, de brulures ou de nausées.
Leur vie peut être un véritable calvaire, elles n'ont en effet souvent d'autre choix que de vivre en reclus. C'est le cas d'Anne Cautain et Bernadette Touloumond qui, pour se protéger des ondes qui les rendent malades, ont été réduites à s'installer dans une grotte perdue dans les Hautes-Alpes où elles comptent passer l'hiver. Comme le rapporte *La Dépêche*, leur installation est plutôt sommaire : un parquet de fortune, quelques bougies et pas grand-chose pour se réchauffer à part des couvertures dans cette grotte où la température ne dépasse pas les 10 degrés pendant le mois d'octobre.

INAUGURÉ PAR LE PRÉSIDENT ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le métro d'Alger mis sur rail

Après trente longues années d'attente, le métro d'Alger voit, enfin, le bout du tunnel. Le président de la République, Abdelaziz Boutelflika, a procédé avant-hier à l'inauguration du Poste de commandes centralisées (PCC) du métro d'Alger, situé au niveau des Annassers. Plusieurs explications lui ont été, à l'occasion, fournies par des ingénieurs de la RATP.

PAR KAHINA HAMMOUDI

A l'occasion de cette inauguration, le chef de l'Etat s'est informé des préparatifs de l'entrée en service du métro d'Alger. Les cadres de la RATP, à travers un exposé précis, ont expliqué au président minutieusement le fonctionnement du métro.

Ainsi à partir du poste de commandes centralisées, le métro d'Alger sera maîtrisé à distance selon les normes internationales, lui a-t-on expliqué.

A partir d'une salle informatisée, le PCC gère la circulation des rames en temps réel et veille aussi à la sécurité des voyageurs.

Avec des images diffusées sur plusieurs écrans, il a pu également suivre une simulation de maintenance, à partir de Bachdjerah. L'espaave de maintenance s'étend sur une superficie de 18 hectares, et possède trois fonctions essentielles, à savoir la maintenance des matériels roulants, un garage pour les trains et les rails du métro et la maintenance des installations fixes (ventilateurs, escaliers électriques, ascenseurs…).

Le métro mettra certainement fin aux bouchons inextricables.

D'une longueur initiale de 9,5 km, le métro d'Alger desservira dix stations implantées dans les communes de Bachdjarah, El- Magharia, Hussein Dey, Sidi M'hamed et Alger-Centre.

Deux centrales électriques situés à Kouba et à El-Hamma assureront l'alimentation électrique du métro. Cela est dûment important car dans le cas où l'une d'elle tombe en panne, l'autre prendra en charge tout le système d'alimentation.

En plus du fait que toute éventuelle panne a été étudiée par les ingénieurs, il est à noter également que pour assurer l'acheminement des voyageurs vers les stations les plus proches, pour l'éclairage et le fonctionnement des escaliers mécaniques, il existes des centrales de secours.

Cela dit, le métro d'Alger n'est pas réduit uniquement à ces 9,5 km, mais s'étendra sur un réseau de 40 km, de Draria à Dar El- Beïda. Des extensions qui seront finalisées en 2020. Une réalisation qui réduira considérablement l'embouteillage sur nos routes.

Le métro a donc ouvert ses portes au grand public hier 1er novembre et sera opérationnel tous les jours de 5h à 23h, à la veille de la commémoration de l'anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre1954, l'Algérie fête une autre révolution, cette fois-ci ferroviaire. A l'occasion de ce coup de starter, le ministre des Transports, Amar Tou dira : *«L'exploitation du métro d'Alger est assurée par plus de 500 agents algériens, dont 10 sont des expatriés algériens. Plus de 400 agents de police assureront la sécurité. Pour la sécurité des voyageurs, il y a des caméras de surveillance dans chacune des stations, avec pas moins de 24 caméras, et qui atteindront 32 dans certaines stations. Nous sommes en train d'étudier la possibilité de mettre des caméras à l'intérieur des voitures.»*

Quant au prix du ticket, le ministre des Transports a longuement expliqué que le tarif est de *«50 dinars et non pas de 100 dinars. Mais pour ceux qui prennent le métro tous les jours, il est réduit à 35 dinars, avec une carte d'abonnement mensuel avec des voyages illimités. Pour l'abonnement hebdomadaire, le ticket coûte 45 dinars avec des voyages illimités durant la semaine»*. Concernant la tarification établie pour les étudiants, M. Tou dira qu'elle sera établie après des discussions avec l'Office national des œuvres universitaires.

Il est à souligner que l'Algérie est le second pays africain à se doter d'un métro, même si avec trente ans de retard puisque les travaux ont été lancés officiellement en 1982 et les études techniques achevées en 1985. La chute du prix du baril de pétrole au cours des années suivant son lancement a mené à l'arrêt du projet. A la faveur du Plan de soutien à la relance économique 2000-2005 et du Plan complémentaire de soutien à la croissance 2005-2009, le métro d'Alger est, enfin, fonctionnel.

K. H.

AU LENDEMAIN DE SON INAUGURATION

Les Algérois découvrent leur métro

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Elles étaient nombreuses les familles algéroises à partir à la découverte des différentes stations du Métro d'Alger, hier. Elles étaient des centaines à pénétrer qui à la station de Hai El Badr, à la Grande poste ou à Alger-centre. Certains s'y sont rendus par curiosité, a-t-on constaté.

"*C'est ma première "visite" et je suis accompagné de toute ma famille pour découvrir ce métro dont on nous parle depuis des lustres*», a indiqué un père de famille, venu avec sa progéniture emprunter ce moyen de locomotion, nouveau dans la culture algéroise. Appareils photos et téléphones portables multimédia à la main, les visiteurs se sont tous improvisés photographes pour, ont-ils expliqué, immortaliser ce moment "*unique*". Dans les couloirs et les guichets les gens se bousculaient pour acheter leur billet à 50 DA. Idem devant les distributeurs automatiques installés dans les couloirs de la station où les queues se formaient, sans pour autant créer un quelconque désordre. La structure, quant à elle, a impressionné tout le monde. "*C'est vraiment impressionnant de voir cette prouesse dont on nous parle depuis les années 80",* s'est laissé dire un quinquagénaire. Selon d'autres, *"il était temps que ce projet voit le jour"*. Une ambiance de fête s'est installée dans la station de Hai El Badr où petits et grands allaient et revenaient.

Sur le quai les visiteurs, certains du moins, ont été réticents à monter à bord du métro, alors que d'autres, tout excités, se sont pressés aux portes des cabines. Une chose est sûre, les visiteurs étaient heureux de découvrir ce lieu qui leur inspire, à la fois, curiosité et crainte. "*Je n'ai jamais de ma vie pris le métro et j'ai une peur bleue d'y mettre le pied*", a commenté un jeune. Interrogés sur leur impression, d'autres jeunes se sont contentés de dire que "*tout ce qui nouveau est bien"*. Ce nouveau moyen de transport, pour la plupart, est l'occasion rêvée, ont-ils soutenu "*d'éviter enfin de camper dans les incontournables bouchons de la circulation routière*» dont souffre la capitale au quotidien.

Les enfants, eux, tous contents, ont fait des couloirs de la station une aire de jeu en courant dans tous les sens. Un espace d'attraction qu'ils découvrent pour la première fois. "*Les enfants ne veulent plus sortir de la station car le lieu semble leur plaire*", a affirmé un parent.

Cette structure, néanmoins, ont laissé entendre certaines personnes, habituées des critiques, se verra revêtir d'un autre décor d'ici quelques mois. Selon eux, le métro d'Alger ne fera pas exception et ressemblera aux autres métros du monde où les vendeurs à la sauvette, les pickpockets et autre délinquants s'installeront. "*Vous allez voir, d'ici quelques mois, vous trouverez toutes sortes d'anarchie avec les vendeurs de cigarettes et autres*", dira un monsieur venu avec un groupe d'amis.

M. B.

SOUS LA PLUME

Métro, dodo, pas de boulot

PAR LARBI GRAÏNE

Voilà c'est fait, le métro d'Alger est devenu enfin une réalité et le signe indien a été vaincu. Après 30 ans d'attente, les Algérois vont enfin pouvoir se payer la mobilité dont ils rêvent. Cher ou pas cher le ticket ? Là n'est pas le problème nous lance cet ancien habitué du métro parisien. Du reste le titre du présent édito reprend la formule avec laquelle il nous résume la situation algérienne. Il y a risque de voir un essor du transport dans une ville morte maintenue dans la stagnation. Les autres secteurs vont-ils suivre ? Ce moyen de locomotion est-il conçu pour relier stricto sensu les zones d'habitation et les lieux de travail ou a-t-il une vocation plus ambitieuse ? Dans une certaine mesure, les arguments tombent s'agissant de la difficulté à animer une vie nocturne à Alger au moins jusqu'à 23h (heure de fermeture du métro). Certes le réseau n'est pas encore assez dense pour renvoyer l'ensemble des chauffeurs de taxi à leur vocation initiale, eux qui font office de métro, embarquant leurs clients à des stations fixes en les mêlant à d'autres clients trouvés sur la même «ligne», lesquels peuvent à tout moment arrêter le taxi quand il y a une place libre. On devra attendre beaucoup encore le moment où l'on pourrait se payer le luxe de prendre «seul» un taxi à quelque endroit où l'on puisse se trouver pour arriver plus vite que les autres. Il faut attendre l'extension du circuit du métropolitain en toile d'araignée pour espérer voir les autobus embarquer leurs passagers à heures fixes et non jusqu'à ce que le véhicule soit bondé de monde. Le prix du ticket aussi se mérite. Toujours est-il que vous pourriez éviter les tracas du taxi et des autobus tout en vous offrant l'avantage de pouvoir faire le tour d'Alger plus vite que vous ne l'auriez fait sur tout autre moyen de transport. C'est déjà ça de gagné.

> *« Il faut attendre l'extension du circuit du métropolitain en toile d'araignée pour espérer voir les autobus embarquer leurs passagers à heures fixes et non jusqu'à ce que le véhicule soit bondé de monde. »*

L. G.

BOUTEFLIKA INAUGURE LE NOUVEAU SIÈGE DES AE

Clin d'œil aux années fastes de la diplomatie algérienne

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a inauguré, lundi à Alger, le nouveau siège du ministère des Affaires étrangères. Situé au plateau des Annassers, le nouveau siège du ministère s'étend sur une assiette de terrain de 69.736 m². Il est composé d'un ensemble de neuf bâtiments bâtis autour de deux grandes cours intérieures, avec un aménagement couvrant une surface de 53.000 m².

PAR SADEK BELHOCINE

Il comprend également une salle de "*crise*" d'une superficie de 510 m² et des espaces destinés aux services de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), à la Poste, aux services médicaux et sociaux, à la CNASAT et à Air Algérie. L'ensemble qui comprend 12 directions générales, une bibliothèque, une médiathèque, des services sociaux a coûté plus de 18 milliards de dinars, le m² revenant à un montant de 188.000,00 DA. Les indemnisations pour les expropriations et les VRD ont généré un surcoût. En bout de compte, le m2 a atteint les 217.000, 00 DA. Au chef de l'Etat qui s'est enquis du sort des expropriés, il lui a été répondu que ces derniers ont eu «*une juste indemnisation*». Il reste qu'une assiette de terrain de 1,9 hectare n'est pas exploitée. Un club diplomatique sera édifié sur ce terrain, selon les explications fournies au président de la République.

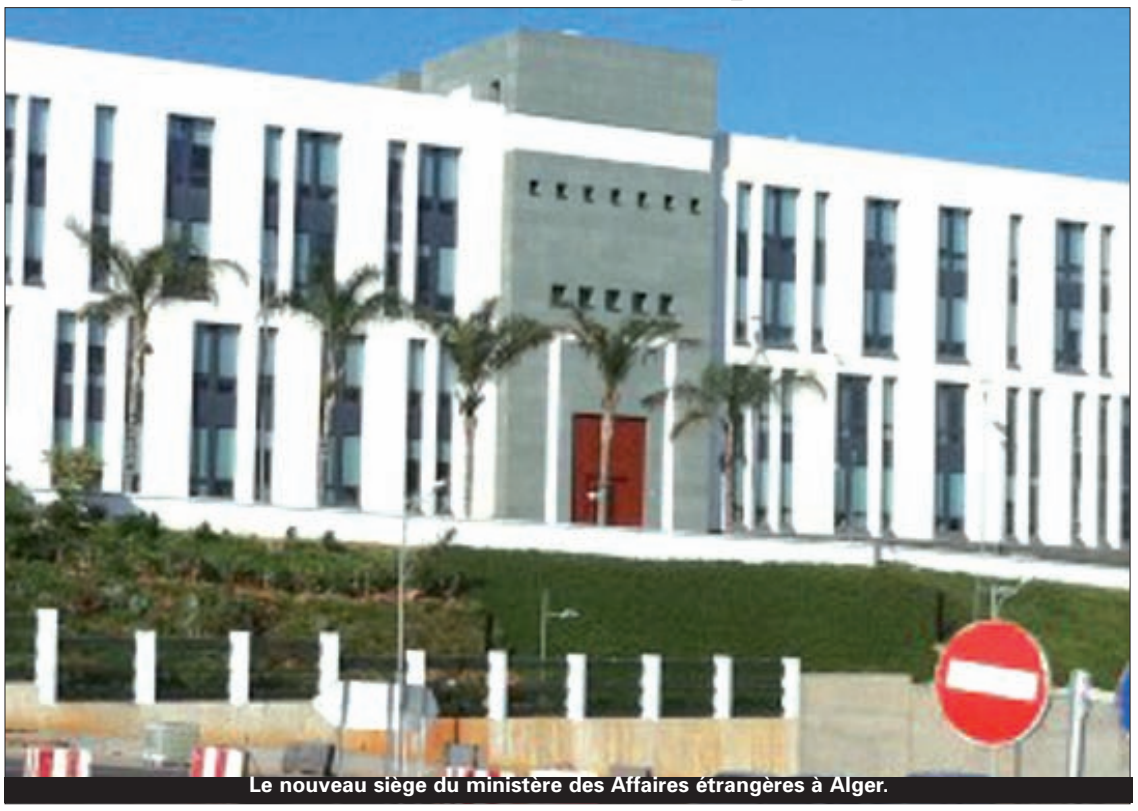

Le nouveau siège du ministère des Affaires étrangères à Alger.

En coupant le ruban symbolique marquant l'entrée en fonction de cette institution en cette veille du 1er Novembre, anniversaire du déclenchement de la Révolution armée, le chef de l'Etat a dû bien se souvenir en l'espace de cette étape, les années d'un âge d'or, qu'il a passées à la tête de la diplomatie algérienne. De 1963 à la fin des années 1970, Abdelaziz Bouteflika a dirigé le département des Affaires étrangères en jouant un rôle prépondérant dans les relations internationales, avec à la clé, la présidence de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale de l'ONU au cours de laquelle le président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Yasser Arafat, prononce un discours historique. Le 22 septembre 1974, l'Assemblée générale de l'ONU inscrit alors pour la première fois la question palestinienne à son agenda dans les sujets à débattre et prend la décision historique d'inviter l'OLP à prendre part aux débats concernant la question palestinienne. Cette session était présidée, rappelons-le, par l'actuel chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, qui a fait avancer la cause palestinienne d'une façon remarquable. Le 22 novembre, l'Assemblée générale de l'ONU reconnaît les «*droits inaliénables*» des réfugiés palestiniens de retrouver leurs maisons et leurs biens. Elle affirme également le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

Dans une seconde résolution, l'OLP se voit octroyer le statut d'observateur et est considérée comme acteur principal dans l'établissement d'une paix durable au Moyen-Orient. L'OLP est la première organisation non gouvernementale à prendre part à une assemblée plénière de l'ONU. **S. B.**

CRISE SYRIENNE

Un *terrain d'entente* trouvé ?

Sur la crise en Syrie, le ministre des Affaires étrangères a exprimé le souhait que le "terrain d'entente" trouvé avec les Syriens à Doha (Qatar), lors de la réunion du comité de suivi de l'initiative arabe de paix, se confirme, mardi au Caire (Egypte), lors de la réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe. "On a eu une bonne réunion à Doha et nous avons trouvé un terrain d'entente avec nos amis syriens, et j'espère que ce terrain d'entente se confirme au Caire", a-t-il souligné. Rappelons qu'une réunion ministérielle du Comité de suivi de l'Initiative arabe de paix a eu lieux, dimanche dernier à Doha, (Qatar), avec au menu les derniers développements relatifs aux actions arabo-palestiniennes visant à appuyer la demande d'adhésion de la Palestine à l'Onu.

En marge de cette réunion, la commission arabe pour la Syrie s'était réunie pour discuter des consultations en cours en vue de résoudre la crise dans ce pays. Il est souligner que le chef de la diplomatie algérienne était attendu, hier au Caire, pour prendre part à une réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel prévue pour aujourd'hui et qui sera consacrée à l'examen des résultats de la mission de la commission ministérielle arabe sur la Syrie.

S. B.

NOUVEAUX RESPONSABLES LIBYENS

Medelci leur souhaite la «*bienvenue*» en Algérie

Les nouveaux responsables de la Libye sont les «*bienvenus*» en Algérie, a déclaré à Alger le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, en marge de l'inauguration du nouveau siège du ministère des Affaires étrangères par le président de la République. «*Les frères libyens sont en train de préparer un nouveau gouvernement, nous devons leur laisser le temps de le faire et* (après) *ils seront les bienvenus*», a déclaré le chef de la diplomatie algérienne.

Le ministre qui répondait à une question sur la visite attendue en Algérie de responsables du Conseil national de transition (CNT) libyen n'a pas précisé de date quant à la visite de cette délégation. Alger avait annoncé le 11 octobre une visite à Alger d'une délégation du CNT. Cette visite ne saurait tarder si l'on doit se fier aux informations rapportées par les médias qui annoncent que l'universitaire Abdel Rahim Al-Kib a été élu, lundi soir, Premier ministre du gouvernement de transition en Libye par les membres Conseil national de transition (CNT). M. Al-Kib a été élu au premier tour avec 26 voix sur 51 votants parmi cinq candidats. Dix candidats étaient en lice, dimanche, cinq se sont retirés, lundi, dont Abdel Hafez Ghoga, le vice-président du CNT. Le chef de l'exécutif précédent, Mahmoud Jibril, avait indiqué qu'il ne comptait pas faire partie du gouvernement de transition, ni se présenter lors des différentes élections à venir. Selon la feuille de route annoncée par le CNT, un gouvernement intérimaire doit être formé au plus tard un mois après l'annonce de la libération du pays, dont la proclamation officielle a eu lieu le 23 octobre. Des élections constituantes doivent avoir lieu parallèlement dans un délai de huit mois maximum, suivies d'élections générales un an après au plus tard.

PHÉNOMÈNE DE PRISE D'OTAGES

Pour un système de prévention efficace

Une ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a indiqué, hier à Alger, que le phénomène de prise d'otages n'était pas "*nouveau*" et que la communauté internationale oeuvrait à sa prise en charge, en référence au rapt, la semaine dernière, de trois humanitaires européens dans les camps des réfugiés sahraouis. S'exprimant devant la presse en marge de la cérémonie de présentation des voeux au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion du 57e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, Medelci a rappelé qu'au plan juridique, l'Algérie et la Grande-Bretagne avaient pris ensemble la direction d'une initiative visant à criminaliser le paiement des rançons aux groupes terroristes pour la libération d'otages.

En plus de cette initiative, le ministre a souligné la nécessité de mettre en place un système de prévention contre le risque de prise d'otages "*qui soit à la charge de tous les pays et de toutes les institutions y compris celles humanitaires qui viennent aujourd'hui à Tindouf, et demain ailleurs*". "*Maintenant lorsque nous rencontrons un cas précis* (l'enlèvement de trois humanitaires européens dans les camps de réfugiés sahraouis), *il faut laisser aux services concernés et spécialisés, qui ne sont pas seulement algériens mais de tous les pays concernés par cette question, le soin de le traiter*", a-t-il souligné. "*Nous ne pouvons pas aujourd'hui faire autrement que de travailler ensemble pour trouver des solutions à ces problèmes.*

Nous ne pouvons pas faire des déclarations au quotidien sauf s'il y a des éléments nouveaux", a-t-il ajouté. Lundi soir, il avait affirmé que les investigations se poursuivent à différents niveaux pour libérer "*le plus rapidement*" les trois coopérants étrangers enlevés dernièrement dans les camps des réfugiés sahraouis.

«*Pour l'instant, les investigations se poursuivent à différents niveaux, au niveau des services concernés dans notre pays, mais aussi dans les pays voisins qui sont également désireux de trouver une piste qui peut nous conduire à ces personnes*", a souligné le ministre à l'APS en marge d'une cérémonie de célébration du 1er Novembre au ministère des Affaires étrangères. L'objectif de ces investigations est de "*faire en sorte que ces personnes (deux Espagnols et une Italienne) soient libérées le plus rapidement*", a-t-il précisé. Les trois humanitaires, Aino Fernadez Coin, de nationalité espagnole, membre de l'Association des amis du peuple sahraoui en Estrémadure (Espagne), Enrico Gonyalons, de nationalité espagnole, membre de l'ONG espagnole MUNUPAT, et Rossella Urru, une Italienne, membre de l'ONG italienne CCISPP, avaient été enlevés par des inconnus dans la nuit du 22 au 23.

OTAGES ALGÉRIENS EN SOMALIE

Un travail «discret» pour leur libération

Interrogé, par ailleurs, sur les otages algériens en Somalie à bord du cargo *Blida* détourné par des pirates depuis début janvier 2011, Mourad Medelci, qui a réaffirmé que son ministère est mobilisé pour la libération des otages, a saisi "*le moment historique de la Révolution*" comme il l'a dit, pour "*faire passer un message d'espoir*" à ce sujet.

Lundi, en marge de l'inauguration du nouveau siège du ministère des Affaires étrangères par le président de la République, il avait assuré que son ministère «*travaille dans la discrétion*» pour leur libération qu'il souhaite pour «*bientôt*».

LE CHEF DE L'ETAT A POSÉ LA PREMIÈRE PIERRE

La plus grande mosquée d'Afrique à Alger

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé, lundi dernier à El Mohammedia (Alger), à la pose de la première pierre de la grande mosquée d'Alger (Djamaâ El Djazaïr).

PAR AHMED BOUARABA

Djamaâ El Djazaïr, un projet grandiose.

Le coup de lancement de ce monument d'art alliant authenticité et modernité et illustrant la culture islamique dans toute sa dimension, a coïncidé avec le 57e anniversaire de la Révolution nationale.

La réalisation de ce projet a été confiée à l'entreprise chinoise China State Construction. «*La commission, chargée de choisir l'entreprise réalisatrice du projet, a porté son choix, en toute transparence, sur la société chinoise qui jouit d'une renommée internationale*», a expliqué Ahmed Madani de l'Agence nationale de réalisation et de gestion de Djamâa El Djazaïr (ANARGEMA). Il a, en outre, fait savoir qu'«*une société canadienne s'occupera de l'assistance technique, tandis que le bureau d'étude est allemand*». Pour sa part, le directeur général de l'ANARGEMA, Mohamed Lakhdar Alioui, a indiqué que le délai de réalisation de ce «*monument*», qui est d'un coût global dépassant 100 milliards de dinars, est de 48 mois. «*Les travaux débuteront d'ici un mois et demi*», affirme un responsable d'ANARGEMA.

«*Même si la réalisation a été confiée à une entreprise chinoise, Djamâa Al Djazaïr sera authentiquement algérien et illustrera parfaitement la grandeur de la culture islamique dans toute sa dimension*», a ajouté le même responsable. Il a, à cet égard, rappelé la création, au niveau de l'agence, d'une commission composée notamment d'historiens, d'architectes et de spécialistes en art islamique, et qui avait été chargée de présenter sa conception de Djamaâ El Djazaïr au bureau d'étude allemand. Notons que ce projet sera réalisé sur un terrain d'une superficie d'environ 20 hectares. La surface totale bâtie des bâtiments de Djamaâ El Djazaïr, au nombre de 9, est de l'ordre de 445.000 m2. Son minaret, d'une hauteur de 275 mètres, sera conçu en 15 étages. «*C'est un musée*» le qualifia M, Alioui. Outre la salle de prière, une bibliothèque, un centre culturel, Dar El Coran, 2 centres de recherches, une salle de production ainsi que des logements d'astreinte et des locaux vont être réalisés. «*Ce monument a plusieurs côtés : spirituel, culturel, artistique, économique, touristique et autres*», souligne le DG d'ANARGEMA, notant qu'il disposera d'un beau jardin. Concernant les espaces de stationnement, notons que Djamaâ El Djazaïr sera doté d'un parking à 2 étages. Deux viaducs sont prévus pour la réalisation avant sa réception et ce, pour faciliter l'accès à la mosquée. Un accès VIP est, également, prévu pour les touristes et ceux désireux découvrir la civilisation musulmane. En termes de création de postes d'emploi, 1.530 postes permanents seront créés lors de la réception de ce projet. Notons, enfin, que pour sa phase de réalisation, 51% de la main-d'oeuvre est algérienne, indique-t-on.

A. B.

LE PREMIER MINISTRE AHMED OUYAHIA CATÉGORIQUE :

"La sécurité du territoire national assurée"

PAR RAYAN NASSIM

La sécurité du territoire algérien est "*assurée*" et les citoyens "*peuvent être tranquilles*", a affirmé, mardi à Alger, le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, en référence à la conjoncture régionale et ses éventuels prolongements en Algérie.

M. Ouyahia, qui s'exprimait devant la presse en marge de la cérémonie de présentation des voeux au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion du 57e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, a exprimé son assurance par le fait que l'Algérie a eu à développer une expérience certaine en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité.

«*Le terrorisme était une bataille dans laquelle, malheureusement, nous avons développé une expérience. Je dis, malheureusement, parce que nous aurions tellement souhaité que l'Algérie n'eût pas à vivre le terrorisme ni à expérimenter pareil fléau*", a-t-il dit, tout en soutenant que l'Algérie avait été parmi les premiers Etats à condamner et à combattre ce phénomène, rapporte l'APS.

Au sujet de l'enlèvement, la semaine dernière, de trois humanitaires européens dans les camps de réfugiés sahraouis, M. Ouyahia a affirmé que l'Etat et les services concernés faisaient "*leur travail*" dans le suivi de cette affaire.

«*Je sais que le monde de l'information du XXIe siècle est un monde direct et en 'live' mais les questions de sécurité, de vie et de mort d'otages, ne se traitent pas comme cela, à la légère*", a-t-il souligné.

A une question sur l'avenir des relations algéro-libyennes, le Premier ministre a réaffirmé que la Libye était un pays "*frère et voisin*" auquel, a-t-il dit, "*nous ne tournerons pas le dos*". "*Nous n'avons pas l'intention de déménager et les Libyens non plus*", a-t-il dit.

Interrogé, par ailleurs, en tant que secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) sur la position qu'adoptera son parti lors du vote, aujourd'hui, de la loi sur le régime électoral à l'Assemblée, M. Ouyahia a affirmé que le RND avait affiché un "*soutien total*" et "*frontal*" aux différents textes de lois soumis par le président de la République.

"*Ces textes concordent avec nos positions exprimées lors de notre rencontre avec l'Instance des consultations politiques*", a-t-il indiqué, relevant que la politique était "*une affaire de compromis final*".

"*J'espère que, démocratiquement, chacun acceptera de se soumettre à la décision souveraine de notre Parlement. C'est, là, l'une des preuves qu'il est pluraliste et que les avis sont différents*", a-t-il conclu.

R. N.

LE MALG DANS LA RÉVOLUTION DE 1954

Ould Kablia expose son rôle et ses missions

Le ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG) a joué un rôle important lors de la Révolution de Novembre 1954 dans l'acquisition des armes et leur fabrication ainsi que dans la transmission des renseignements. C'est ce qu'a affirmé, dimanche dernier à Alger, le président de l'Association des anciens du MALG, Daho Ould Kablia.

Intervenant lors d'une cérémonie organisée à l'Ecole supérieure de la police Ali-Tounsi, en célébration du 57e anniversaire du déclenchement de la Révolution, M. Ould Kablia a mis en exergue l'impact de l'action menée par le MALG durant la Guerre de libération. Le président du MALG, qui est également ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, a fait remarquer que cet impact a amené les autorités coloniales françaises à pourchasser les membres du MALG, étant donné qu'elles ont réalisé l'importance du rôle joué par ses services en matière de logistique et d'armement. «*Le service des transmissions a payé un lourd tribut, puisque l'ennemi comprenait l'utilité de cette arme et lui faisait une chasse sans pitié ciblant ses membres en priorité*», a-t-il dit, précisant que ce service a enregistré 85 chahids. «*Les informations transmises par les cadres du MALG étaient utiles et ont obligé les Français à ériger les lignes électrifiées Challe et Morice*», a-t-il relevé. M. Ould Kablia a, en outre, noté qu'au début des années 1960, le MALG avait obtenu des documents importants concernant le pétrole en Algérie et les champs exploités par les entreprises étrangères. Il a, dans le même contexte, rappelé que le MALG a créé la Radio algérienne le 16 décembre 1956 et l'agence Algérie Presse Service en 1957.

De son côté, le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a, dans son intervention, noté que la Guerre de libération nationale «*fut une nouvelle naissance pour le peuple algérien qui a payé un lourd tribut pour recouvrer sa dignité*». Notons, qu'en cette occasion, d'anciens directeurs généraux de la Sûreté nationale et des moudjahidine policiers, ont été honorés par la DGSN en signe de reconnaissance de leurs grands sacrifices pour le pays et de leurs services rendus au sein du corps de la police. Après avoir salué le courage et l'abnégation dont ont fait preuve les moudjahidine, le général-major Abdelghani Hamel a souligné que la distinction des cadres de la police «*est une occasion pour leur affirmer notre détermination à encourager la compétence et l'action fructueuse dans le corps de la Sûreté nationale*». Il a, à ce propos, exhorté les éléments de la police à ne pas oublier les sacrifices des martyrs pour une Algérie indépendante et forte, affirmant qu'il s'agit, là, de l'un des objectifs du secteur. Notons, enfin, qu'en marge de la cérémonie qui s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, de personnalités nationales et de représentants de la société civile, une visite a été organisée au Musée central de la police où sont exposées des photographies retraçant les étapes de la résistance du peuple algérien. A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée et la Fatiha du saint Coran a été récitée à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale.

A.B.

57E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Le président Bouteflika reçoit les vœux

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier, au Palais du peuple (Alger), les vœux de M. Ahmed Benbella, ancien président de la République, et de Ali Kafi, ancien président du Haut Conseil de l'Etat (HCE), à l'occasion de la commémoration du 57e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

Le chef de l'Etat a aussi reçu les vœux de hauts responsables de l'Etat, d'officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP), des membres du gouvernement et de plusieurs personnalités nationales et historiques, ainsi de moudjahidine et de moudjahidate. Des représentants de partis politiques, de la société civile, des cadres de la nation, des personnalités artistiques et sportives, ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité à Alger ont, également, présenté leurs vœux au président Bouteflika à cette occasion.

APS

FONCTIONNAIRES DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

Le statut particulier et le régime indemnitaire promulgués

Les fonctionnaires de l'administration des collectivités locales ont, désormais, un statut particulier.

PAR KAMAL HAMED

Ce dernier vient, en effet, d'être promulgué dans le *Journal officiel* (JO) n° 53 du 20 septembre 2011. Il en est de même pour le régime particulier promulgué dans le même numéro du *JO*. Le décret exécutif portant le n° 11-334 explicite, donc, les droits et obligations des différents corps de l'administration des collectivités territoriales et qui appartiennent, selon l'article 3, à différentes filières dont, entre autres, l'administration générale, le service documentation et archives, la gestion technique et urbaine ainsi que le service d'hygiène, salubrité publique et environnement. Ce statut particulier, qui contient pas moins de 365 articles, réglemente tous les aspects relatifs au travail des fonctionnaires et il est ainsi question de la formation, du recrutement, des stages, de la titularisation, de l'avancement de la promotion du régime disciplinaire etc. Ce statut particulier a été longtemps attendu par les travailleurs des communes et des wilayas. Leur impatience a été mise à rude épreuve comme l'attestent si bien les grèves à répétition qui ont, surtout, secoué le secteur des communes. La dernière en date de cette grève a été déclenchée vers la fin du mois de septembre par le Conseil national du secteur des communes (CNSC) affilié au Syndicat

national des personnels de l'administration publique (Snapap). Les syndicalistes ont essayé même de se rassembler devant le siège du Premier ministère, mais ils étaient empêchés par les forces de l'ordre. Le CNSC revendiquait, à l'évidence, l'élaboration d'un statut particulier et un régime indemnitaire pour les 500.000 travailleurs des communes. Le CNSC dénonçait, également, la marginalisation par les pouvoirs publics des représentants des travailleurs qui n'étaient pas associés à l'élaboration du statut particulier et du régime indemnitaire. Par ces mouvements de grève, le Snapap visait aussi à attirer l'attention des pouvoirs publics sur la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs communaux qui font face à la cherté de la vie et à la précarité de l'emploi qui s'installe de plus en plus dans les communes. Le syndicat a dénoncé le recours abusif aux recrutements précaires dans le cadre du pré-emploi, de l'emploi de jeunes, etc. Dans sa plate-forme de revendication, le CNSC exigeait l'abrogation de l'article 87 bis de la loi 90/11 et le maintien du régime de la retraite sans condition d'âge. S'agissant du régime indemnitaire, institué par le décret exécutif n°116138, il est question, comme le stipule l'article 2, de plusieurs primes et indemnités. Il s'agit, ainsi, entre autres, de la prime de rendement, de l'indemnité spécifique territoriale, de l'indemnité de risque de contagion, de l'indemnité de nuisance, de l'indemnité de documentation etc. Selon l'article 3 de ce décret, la prime de rendement est calculée mensuellement au taux variable de 0 à 30% du traitement. Elle est servie trimestriellement aux fonctionnaires de l'administration des collectivités territoriales. L'indemnité spécifique territoriale, énoncée dans l'article 4, est servie mensuellement au profit des fonctionnaires de l'administration des collectivités territoriales au taux de10% du traitement. L'indemnité de risque et contagion est servie mensuellement à certains fonctionnaires et elle est, selon l'article 8 du décret exécutif, de l'ordre de 35% du traitement pour le corps des agents de l'hygiène et de la salubrité publique, de 30% du traitement pour le corps des médecins vétérinaires de l'administration territoriale. L'indemnité de documentation, qui est elle aussi servie mensuellement, est de 4.000 DA pour les fonctionnaires appartenant au grade de médecin vétérinaire et de 5.000 DA pour les fonctionnaires appartenant au grade de médecin. Contacté, hier, Yahia Ali, président du CNSC, a indiqué que le syndicat rendra publique sa réaction officielle après l'Aïd el adha. Mais cela ne l'a pas empêché de dire que les communaux se sentent d'ores et déjà lésés par rapport à d'autres secteurs de la Fonction publique.

K. H.

DAHO OULD KABLIA :

«Seuls 5 ou 6 partis peuvent remplir les conditions d'octroi d'agrément»

Cinq ou six partis politiques peuvent remplir les conditions pour l'obtention de l'agrément, a indiqué, lundi à Alger, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia. «*Il existe 5 ou 6 partis politiques qui peuvent remplir les conditions pour l'obtention d'un agrément, même si nous n'avons pas encore étudié leurs dossiers contre une quarantaine qui, non seulement ne remplissent pas les conditions mais n'ont pas la consistance nécessaire pour s'ériger en parti*", a déclaré M. Ould Kablia à la presse. S'exprimant en marge de la pose de la première pierre du Centre international des conférences par le président de la République, le ministre de l'Intérieur a relevé que le projet de loi organique sur les partis politiques (qui n'a pas encore été adopté mais qui doit être examiné par l'APN lors de sa session d'automne) comprend des dispositions plus claires et des facilitations pour les postulants à la création d'un parti. "*Il y a plus de facilitations et les choses sont plus claires et plus nettes* (dans le projet). *Donc, il est intéressant pour les personnes qui souhaitent créer un parti d'attendre quelques semaines pour pouvoir le faire*", a-t-il dit. M. Ould Kablia a précisé que son département entamera l'examen des demandes d'agrément une fois le projet de loi organique sur les partis politiques adopté fin novembre par l'APN. Par ailleurs, M. Ould Kablia s'est dit "*désolé*" de constater que le Front des forces socialistes (FFS) n'a pas obtenu d'autorisation de salle pour tenir son activité à Aïn Dheb (Tiaret), de la part du maire de cette commune. "*Le FFS est un parti agréé, légal et reconnu. Il a le droit de tenir des réunions partout. Je n'étais pas au courant, et si j'avais été informé, j'aurai demandé qu'on l'autorise*" à tenir sa réunion, a-t-il souligné.

30.000 MOUTONS VOLÉS

Les boucheries… sous haute surveillance

PAR AHMED BOUARABA

Après avoir enregistré le vol de 30.000 moutons, depuis le début de l'année en cours, et à quelques jours de l'Aïd El-Adha, où le vol de cheptel connaît des proportions alarmantes, le commandement de la Gendarmerie nationale engage la lutte contre les voleurs de cheptel ainsi que les bouchers ne justifiant pas la provenance de leurs viandes. Selon un communiqué, rendu public récemment, la Gendarmerie nationale annonce «*la mise en place de mesures sévères à l'encontre des bouchers ne justifiant pas la provenance de la viande*».

La Gendarmerie nationale a même menacé de sévères sanctions allant jusqu'à l'emprisonnement. Outre la provenance de la viande, le boucher doit impérativement avoir l'aval du vétérinaire. La Gendarmerie nationale a même fait entendre qu'une quantité de viande, de provenance inconnue, serait en circulation sur le marché. Notre source informe de la mise en place d'un fichier national du vol de cheptel.

Ce fichier, explique-t-elle, regroupe les noms des transporteurs de bétail, leurs moyens de transport ainsi que leurs destinations. Outre le renforcement des barrages de contrôle et la présence de gendarmes dans les marchés de bétail, le commandement dudit corps constitué informe que les boucheries seront passées, désormais, au peigne fin. Par ailleurs, «*une approche juridique des méthodes de vols du cheptel est en cours de préparation*», lit-on dans ledit document. Il convient de préciser, que depuis le début de l'année en cours, 30.000 moutons ont été volés, à travers l'ensemble du territoire national, ont constaté les différents services de la Gendarmerie nationale. Selon cette même source, «*le vol de cheptel est devenu une réalité en Algérie, et les chiffres le prouvent. Il constitue une menace pour l'économie, à travers le mouvement de capitaux et le crime transfrontalier qui ont créé un climat d'insécurité au sein pour les citoyens et les éleveurs qui sont ciblés par des bandes spécialisées dans le vol de cheptel, notamment à l'approche de l'Aïd*».

La gendarmerie compte, ainsi, redoubler sa présence au niveau des abattoirs et points de vente des viandes pour détecter les viandes de provenance douteuse, notamment durant les jours de l'Aïd, sachant que, récemment, il a été signalé la vente de viande avariée.

A. B.

VOTE DU PROJET DE LOI ÉLECTORALE

Le MNE affiche ses craintes

Le Mouvement national de l'espérance (MNE) appelle l'ensemble des parlementaires de la chambre basse à sauvegarder les nouvelles mesures introduites sur le projet de loi électorale dont l'Assemblée populaire nationale va incessamment adopter. Pour le MEN, «le projet de loi électorale, tel qu'il a été adopté par le dernier Conseil des ministres, protège les élections, favorise, garantit la juste chance de participation aux prochaines élections législatives et fournit les moyens équitables d'une compétition électorale», lit-on dans un communiqué rendu public. Les appréhensions du MEN sont d'autant plus grandes que les articles 29 et 31 dudit projet ne font pas l'unanimité et risquent d'être rejetés par les députés de la chambre basse. «Nous exprimons notre refus de voir le projet de loi électorale vidé de ses deux (2) principaux articles, 67 et 93, principales nouveautés garantissant et établissant l'égalité des chances à tous les candidats, assainissant et stabilisant l'activité politique et renforçant la démocratie», lit-on encore dans le même communiqué. En effet, le projet de la loi électorale qui exige d'un candidat membre du gouvernement «de déposer sa démission trois (3) mois avant la date du scrutin» et «est déchu de plein droit de son mandat électif toute élu qui aura rejoint» ne semble pas être du goût de certains groupes parlementaires, notamment parmi l'alliance présidentielle qui se sentent directement visés par ces nouvelles dispositions. «N'envoyez pas surtout ces deux articles, nécessité démocratique, au grand cimetière des propositions mortes. Respectables députés, à la veille de l'adoption de la nouvelle loi électorale, chacun de nous doit interroger sa conscience, doit être guidé par l'honneur et regarder lucidement les attentes des Algériens», souligne le parti du Dr Hadef.

M. C.

ADMISSION DE LA PALESTINE À L'UNESCO

En attendant l'Onu…

La Palestine vient d'être admise en tant que membre de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Les délégués des Etats membres au sein de l'Unesco s'étaient prononcés lundi dernier à une écrasante majorité de 107 voix contre 14 (dont les Etats-Unis, Israël, Suède, Pays-Bas et Allemagne), avec 52 abstentions, en faveur de l'attribution du statut d'Etat membre à la Palestine.

PAR LAKHDARI BRAHIM

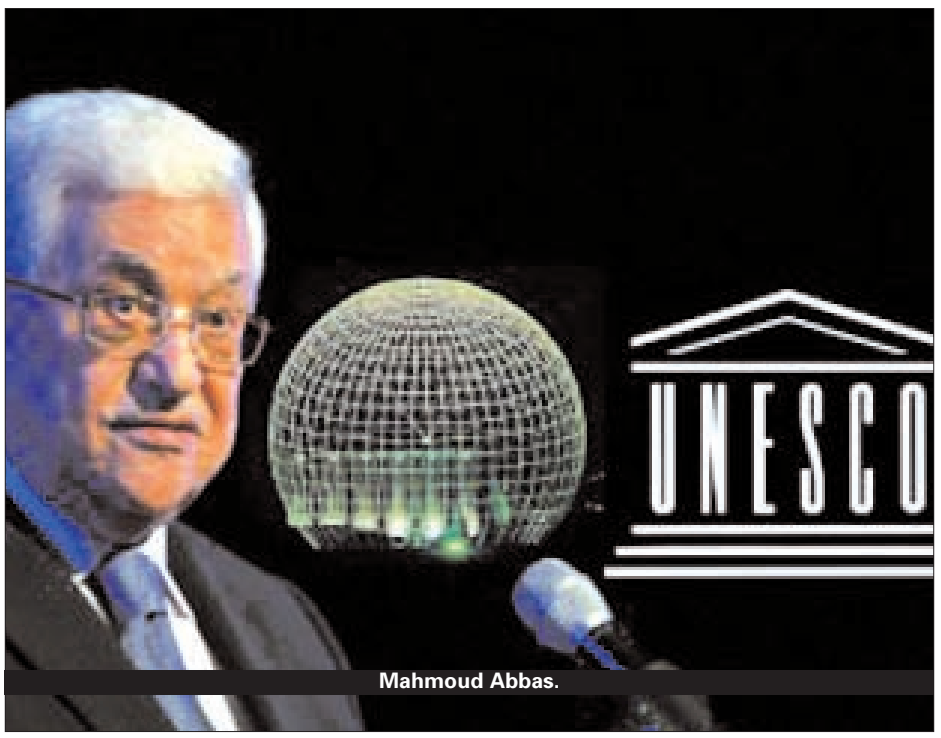

Mahmoud Abbas.

Certes, il s'agit d'un pas important pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine, mais plusieurs observateurs émettent des réserves et ne cachent pas leurs craintes. Ils considèrent ce «geste» en effet comme un faux-fuyant de la communauté internationale, qui vise à détourner les appels émanant de plusieurs pays pour l'adhésion de ce même pays, la Palestine, à l'Onu. La demande formulée dans ce sens par les autorités palestiniennes a été, rappelons-le, renvoyée catégoriquement par les Etats-Unis et la France entre autres. D'ailleurs, la presse américaine a qualifié cette consécration palestinienne de «camouflet» pour les Etats-Unis et Israël et que le vote a reflété une opinion générale de la communauté internationale favorable à l'admission de la Palestine comme membre de l'Onu. La question de l'adhésion de la Palestine à l'Unesco a mis le président américain Barack Obama et le Congrès dans une situation de "*confrontation d'un choix clair entre les intérêts nationaux américains et les demandes du Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu et son puissant lobby à Washington",* commente le plus important journal en ligne des Etats-Unis *Huffington Post*'. Sous le titre "*Fiasco à l'Unesco : danser à la cadence de Netanyahou*", le journal souligne que "*la politique américaine envers les Palestiniens met en danger les intérêts stratégiques et économiques américains partout dans le monde musulman*". Face aux violations des droits de l'Homme des Palestiniens par Israël, "*les Etats-Unis soit ne disent rien, soit se rangent du côté des Israéliens",* reconnaît-il. Par ailleurs, La communauté internationale a salué l'admission de la Palestine en tant que 194e Etat membre à l'Unesco, comme étant "*grande victoire diplomatique*", de "*moment historique*", et d'"*étape importante*" en vue d'une adhésion aux Nations unies.

De son côté, l'Algérie s'est félicitée de l'admission de la Palestine à l'Unesco et réaffirmé "*son soutien indéfectible à la lutte du peuple palestinien pour se libérer du joug de l'occupation et pour recouvrer ses droits nationaux spoliés". "A l'occasion de ce grand succès diplomatique, l'Algérie félicite le peuple frère de Palestine et lui réaffirme sa solidarité et son soutien indéfectible dans sa lutte pour se libérer du joug de l'occupation et pour recouvrer ses droits nationaux spoliés, à travers l'établissement, dans les meilleurs délais, d'un Etat palestinien souverain sur les frontières de juin 1967 avec El-Qods El Charif pour capitale*", a indiqué lundi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration écrite. **L. B.**

ELIAS SANBAR, AMBASSADEUR DE PALESTINE :

"Le rôle de l'Algérie salué"

L'ambassadeur de la Palestine auprès de l'Unesco, Elias Sanbar, a rendu hommage au soutien des pays arabes, à leur tête l'Algérie, pour les efforts ayant permis l'admission lundi de son pays à l'agence onusienne. "*Tous nos frères arabes nous ont aidés. Et nos frères Algériens étaient, comme d'habitude, en tête de l'aide et de la solidarité de ces pays"*, a-t-il déclaré à l'APS, en marge d'une conférence de presse qu'il a animée à Paris, à l'issue du vote positif pour l'admission de la Palestine en tant que 194e Etat membre à part entière à l'Unesco. Pour le diplomate palestinien, ce qui a été accompli avec cette admission l'a été *"grâce aux 21 pays arabes unis, qui ont coordonné leurs efforts pour parvenir à ce résultat". "C'est une des clés de la réussite. Nous avons réussi parce qu'on n'a pas été en ordres dispersés ou divisés. Nous avons répondu comme un seul homme à cette bataille*", s'est-il félicité. Le ministre des Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, Riyad al-Malki n'a pas, pour sa part, caché sa joie, lors de la conférence de presse qu'il a animée à l'issue du vote. "*C'est vraiment un moment historique qui rend à la Palestine certains de ses droits. Ce vote permettra d'effacer une infime partie de l'injustice faite au peuple palestinien"*, a-t-il déclaré. Pour le chef de la diplomatie palestinienne, la consécration de son pays comme membre à part entière de l'Unesco n'est qu'une "justice faite". *"Ce n'est que le retour d'un pays longtemps maintenu absent de cette tribune",* a-t-il dit, rappelant que la demande palestinienne pour cette admission date de 1989, soit 22 ans d'efforts des ambassadeurs palestiniens qui se sont succédé à l'Unesco. M. Al-Maliki a, par ailleurs, affirmé que cette requête "*n'a aucun lien" avec les efforts de l'autorité palestinienne au niveau du Conseil de sécurité de l'Onu pour la reconnaissance de son pays. "Il n'y a aucun rapport entre ces deux questions et l'acquis d'aujourd'hui permettra essentiellement de protéger les vestiges et le patrimoine de la Palestine de la judaisation, un chapitre à ne pas confondre avec les autres questions de sécurité ou qui concerne l'existence de la Palestine*", a-t-il dit. Le diplomate palestinien s'est félicité de la position de la France qui a voté pour l'admission de son pays à l'Unesco. *"Nous nous en félicitons de la position française et cela a dénoté d'une grande maturité dans la lecture de la réalité que vit l'Unesco actuellement*", a-t-il soutenu. La demande d'adhésion de l'Autorité palestinienne à l'Unesco, où elle jouissait jusqu'à présent d'un statut d'observateur, a été validée par un vote nominatif par 107 voix contre 14 et 52 abstentions. Douze Etats n'ont pas participé au vote. La France a voté pour l'adhésion, alors qu'elle s'était abstenue lors d'un vote antérieur au Conseil exécutif, préalable au vote final. Le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine ont également approuvé son entrée. Les Etats-Unis, le Canada et l'Allemagne ont voté contre. Le Royaume-Uni s'est abstenu. L'Algérie avait appelé l'Unesco à soutenir l'admission de la Palestine comme membre permanent. "*Cette demande d'adhésion a été précédée par une réunion des pays membres de l'Unesco, où l'Algérie a demandé à tous les pays arabes et musulmans de soutenir la candidature de la Palestine",* avait déclaré M. Boubekeur Benbouzid, qui a conduit à la 36e Conférence générale de l'Unesco une forte délégation interministérielle, en tant que ministre de l'Education nationale et président de la commission nationale pour l'Unesco. **APS**

A TRAVERS LE MONDE

Le grand succès diplomatique applaudi

La communauté internationale a salué l'admission lundi de la Palestine en tant que 194e Etat membre à l'Organisation de l'Onu pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), la qualifiant de "*grande victoire diplomatique*", de "*moment historique*", et *d"étape importante*" en vue d'une adhésion aux Nations unies. L'Algérie s'est félicitée de l'admission de la Palestine à l'Unesco et réaffirmé "*son soutien indéfectible à la lutte du peuple palestinien pour se libérer du joug de l'occupation et pour recouvrer ses droits nationaux spoliés". "A l'occasion de ce grand succès diplomatique, l'Algérie félicite le peuple frère de Palestine et lui réaffirme sa solidarité et son soutien indéfectible dans sa lutte pour se libérer du joug de l'occupation et pour recouvrer ses droits nationaux spoliés, à travers l'établissement, dans les meilleurs délais, d'un Etat palestinien souverain sur les frontières de juin 1967 avec El-Qods El Charif pour capitale*", a indiqué lundi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration écrite. La Russie a considére pour sa part l'admission de l'Etat palestinien à l'Unesco, "*une étape importante pour devenir membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies". "Ceci est sans doute une décision absolument correcte et très positive*", s'est réjoui M. Slutsky Leonid, vice-président de la commission des Affaires étrangères de la Douma (chambre basse du parlement russe). Dans un communiqué publié lundi, le gouvernement brésilien a félicité à son tour la Palestine pour son adhésion à l'Unesco, validée lundi par un vote à la majorité des deux tiers des votants parmi ses 193 membres. L'Iran a salué "*une action symbolique du soutien mondial aux droits du peuple palestinien"*, critiquant toutefois *"le soutien aveugle des Etats-Unis en faveur d'Israël*".

Opposés à l'adhésion de la Palestine à l'Unesco, "*les Etats-Unis doivent savoir que leur soutien aveugle au régime sioniste n'a aucune place au sein de l'opinion publique internationale*", a souligné le porte parole du ministère iranien des Affaires étrangères. Plusieurs journaux américains ont affirmé que l'attribution du statut d'Etat membre de l'Unesco à la Palestine représentait un camouflet pour les Etats-Unis et Israël et que le vote a reflété une opinion générale de la communauté internationale favorable à l'admission de la Palestine comme membre de l'ONU. La presse du Golfe a salué le succès palestinien et l'a qualifié de "étape importante" pour la prochaine adhésion de la Palestine en tant qu'Etat membre à part entière l'Onu. Lundi, les délégués des Etats membres au sein de cette organisation s'étaient prononcés lundi à une écrasante majorité de 107 voix contre 14 (dont les Etats-Unis, Israël, Suède, Pays-Bas, Allemagne et Canada), avec 52 abstentions, en faveur de l'attribution du statut d'Etat membre à la Palestine. **R. N.**

ANNABA

Exposition «Découvrir ton pays»

Une manifestation intitulée "Découvrir ton pays" a débuté lundi à El-Bouni (Annaba), permettant de connaître et d'admirer, à travers une riche exposition, les us et coutumes de la famille annabie.

Cette exposition qui se tient à la maison de jeunes Djenane-Lemjed, dans la localité de Sidi-Salem, est accompagnée d'une série de conférences et de documentaires sur les potentialités touristiques de la wilaya et d'une soirée artistique animée par l'association Ichraq Bouna.

Organisé par l'association dénommée Office local pour le tourisme, basée à El-Bouni, ce rendez vous culturel, qui coïncide avec les festivités du 57e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, vise à inculquer aux jeunes la culture du tourisme et à contribuer à soigner l'image de la cité, ont souligné ses initiateurs.

"Découvrir ton pays", qui va durer six mois, vise également à faire participer les jeunes aux programmes de développement du tourisme durable, à les amener à connaître l'histoire de leur pays et à créer des ponts d'amitié et d'échanges culturels entre eux dans le but de les extirper des fléaux sociaux.

Créée en janvier 2008 avec l'ambition de faire participer les jeunes à l'action touristique et culturelle, l'Office local pour le tourisme de la commune d'El-Bouni compte une centaine d'adhérents avec une moyenne d'âge de 20 ans, selon ses responsables.

ORAN

17.000 qx d'agrumes pour 2011-2012

Une production de 17.000 quintaux de différentes espèces d'agrumes est prévue dans la wilaya d'Oran pour la saison agricole 2011-2012, ont indiqué des responsables de la Direction des services agricoles (DSA).

Ces prévisions ont été établies selon les objectifs du contrat de performance visant le développement de la production des agrumes, partant du fait que la wilaya était réputée pour sa culture des agrumes, notamment la variété Clémentine dans la commune de Misserghine. La superficie réservée à l'agrumiculture à Oran s'étend sur 224 ha, dont 200 ha productifs (86 ha pour la Clémentine, 62 ha pour la Thomson, un hectare pour la Mandarine, 35,5 ha pour les autres variétés et 15,5 ha pour le citron). La superficie réservée à ces agrumes, estimée à plus de 486 ha en 1999, a connu une baisse importante dans la région, pour plusieurs facteurs notamment les maladies ayant affecté les arbres d'agrumes, la salinité des eaux d'irrigation et la sénilité des arbres, selon la direction du secteur.

Pour développer la filière de l'agrumiculture, la DSA a élaboré un programme de plantation de 50 ha, dont 12 ha ont été réalisés cette année au niveau de la corniche oranaise. L'opération se poursuit dans d'autres localités. La majorité des terres productives se situent dans les communes de Misserghine et Boutlélis.

APS

CONSTANTINE, PROBLÈMES DE TRANSPORT

Le train, au secours des citoyens

Afin de «contribuer à alléger la densité du trafic dans la ville de Constantine et ses environs", le transport par rail est sur le point d'être remis au goût du jour à Constantine, ont affirmé les services de l'Urbanisme et de la Circulation de cette commune.

PAR BOUZIANE MEHDI

«Le wali s'est engagé en marge de la 3e session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) à intervenir auprès des responsables concernés pour la relance des trains de banlieue», a indiqué le chef de service de cette structure communale, M. Farid Bouarroudj, dans une déclaration à l'APS.

Dans ce contexte, le chef de l'exécutif local s'est engagé également à leur demander *"d'accroître davantage le nombre de navettes assuré entre les chefs-lieux des daïras de Constantine, El-Khroub et Zighoud-Youcef avec un prolongement vers la localité de Aïn Bouziane (Skikda)"*, a ajouté le même responsable. Contacté à ce sujet, M. Mekrebi, responsable du service clientèle auprès de la direction régionale Est de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a précisé à l'APS que le train de banlieue assure actuellement six navettes par jour entre Constantine et Zighoud-Youcef et huit autres entre le chef-lieu de wilaya et la ville d'El-Khroub. Le responsable de l'urbanisme et de la circulation de l'APC a également indiqué que les élus de l'APW ont suggéré l'expropriation d'un terrain actuellement inexploité, jouxtant la gare ferroviaire, pour servir de station de transport public et contribuer, un tant soit peu, à atténuer le problème de la circulation en ville. Actuellement, les usagers vivent un véritable calvaire, notamment aux heures de pointe et les écoliers éprouvent beaucoup de peine pour rejoindre leurs établissements. Dès 16h00, des citoyens résidant dans la périphérie de la ville sont souvent obligés de payer le prix fort pour une course en "taxi fraude" afin de pouvoir rentrer chez eux. Les taxis réguliers ne peuvent satisfaire à eux seuls les besoins de la population constantinoise ni atténuer la crise également générée par la délocalisation des transporteurs en commun vers la station d'El-Fedj, éloignée du centre-ville et nécessitant, elle-même, un moyen de locomotion pour la rejoindre.

B. M.

MEDEA, PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le laxisme des élus dénoncé

Le chef de l'exécutif de la wilaya de Médéa a déploré, mardi dernier, le "manque" de fermeté des élus et des responsables des administrations dans l'application des textes législatifs et réglementaires inhérents à la préservation de l'environnement urbain et naturel.

Intervenant à l'occasion d'une rencontre consacrée aux constructions illicites, au commerce informel et aux agressions sur les réseaux d'AEP et d'électricité, regroupant les élus de la région, les directeurs de l'exécutif, les chefs de daïra et les représentants des différents corps de sécurité, les agressions sur les réseaux d'AEP et électrique, le wali a estimé que la situation est devenue *"si critique et risque d'échapper à tout contrôle, si rien n'est fait pour stopper la propagation de certains phénomènes portant atteinte aux paysages de nos villes et villages et causé d'énormes préjudices aux citoyens"*. Il a considéré, dans ce contexte, que la responsabilité des élus et des responsables des administrations en charge de veiller au respect des lois et de la réglementation régissant le secteur de l'urbanisme, du commerce et de l'environnement, est "pleinement engagée" et, qu'à ce titre, ils sont dans l'obligation de s'impliquer davantage et de manière concrète dans la lutte contre ces formes d'agression qui pourraient rendre caducs tous les efforts déployés par les pouvoirs publics en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens. Pour le chef de l'exécutif, le "laxisme" des élus, conjugué à la "complaisance" de certains représentants de l'administration, peuvent *"réduire à néant les efforts consentis par l'Etat, notamment sur le plan financier, pour développer nos villes et villages et garantir à leurs résidents un cadre de vie plus agréable"*. Il a relevé, à cet égard, l'"impérative nécessité", pour les assemblées élues, de s'inscrire dans cette optique et à se mobiliser, pleinement et entièrement, dans la lutte contre la prolifération des constructions illicites et des points de vente informels.

"Ces deux phénomènes ont pris, ces derniers mois, des proportions inquiétantes auxquelles on se doit d'apporter des solutions en mesure d'atténuer leur impact", a encore ajouté le wali, préconisant, à ce propos, le lancement, dans l'immédiat, d'un recensement exhaustif des constructions illicites érigées en milieu urbain et rural, ainsi que des points de vente non réglementaires qui se sont développés à l'intérieur du tissu urbain. Il a été question également, lors de cette rencontre, de la mise en application des décisions de démolition des constructions illicites nouvellement érigées dans des endroits à risque, l'élaboration de plans de délocalisation des marchés et des points de vente informels, ainsi que l'identification des besoins locaux en terme de construction ou d'espaces de vente réglementaires afin d'arriver à *"l'éradication progressive et graduelle de ces deux phénomènes qui affectent le paysage urbain et naturel local"*, a précisé le wali.

APS

TIZI-OUZOU

Salon national de la PME à la salle Saïd-Tazrout

La ville de Tizi-Ouzou abrite depuis dimanche dernier la deuxième édition du Salon national de la petite et moyenne entreprise productive. Cette activité économique s'étalera jusqu'à demain au niveau de la salle omnisport Saïd-Tazrout de la Nouvelle Vvlle.

PAR LOUNES BOUGACI

L'initiateur est la direction de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement. Pour cette deuxième édition, pas moins de 86 exposants prendront part au salon qui aura pour principaux objectifs de promouvoir le produit national et les potentialités de la région, en faisant porter l'effort tout particulièrement sur la qualité et les activités à forte valeur ajoutée. Selon un organisateur, ce salon s'inscrit dans la continuité des différentes actions entreprises par la direction afin de développer et d'améliorer les performances de l'outil de production national qu'est l'entreprise. Afin de développer et de diversifier les activités liées à l'olive et aux essences forestières, des travaux d'atelier ont été organisés au cours du mois d'octobre 2010. Et pour améliorer la compétitivité des entreprises, un forum sur l'innovation a été tenu au cours du mois de janvier 2011. Ces actions ont pour but de mettre en relation les entreprises avec l'université de Tizi-Ouzou. Les organisateurs rappellent que, créatrice de richesses et d'emplois, la petite et moyenne entreprise constitue la véritable locomotive du développement économique. «*Les potentialités que recèle notre pays sont immenses et le prédisposent à développer toutes les activités économiques*», ajoute-t-on. La wilaya de Tizi-Ouzou, pour rappel, totalise 22.255 entreprises. Un chiffre qui reflète un fort potentiel. La région dispose d'importantes ressources naturelles et humaines dont on peut principalement citer la richesse de ses gisements miniers, son agriculture florissante, l'étendue de son patrimoine forestier, sa majestueuse chaîne du Djurdjura et la splendeur de sa façade maritime.

La wilaya de Tizi-Ouzou constitue un terrain fertile au développement et à la diversification des activités de la PME encouragée en cela par les différentes mesures prises par l'Etat pour soutenir l'entreprise dans toutes les phases de son évolution que ce soit lors de sa création que lors de son développement.

A l'occasion de ce salon et dans le but de mettre en évidence cet important potentiel entrepreneurial, il sera exposé pendant pas moins de cinq jours, une panoplie de produits de qualité d'entreprises activant dans les domaines de la production des produits laitiers, des matériaux de construction, des chaudières, des produits textiles et d'habillement, des produits céréaliers, des eaux minérales et des boissons, de l'huile d'olive, différentes conserves, des pâtes alimentaires, des produits en plastique, des crèmes glacées, des bateaux de pêche, des appareils électroménagers, des câbles électriques, du papier d'emballage, du matériel et de l'équipement médical, différents services d'hôtellerie et de restauration, de la formation et de conseil dans différents secteurs…

Notons, enfin, qu'en plus des entreprises, ce salon verra la participation du Fonds de garantie des crédits des PME, l'Agence nationale de développement de l'investissement, l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur, les dispositifs de soutien à la création de l'emploi, dont l'ANSEJ et la CNAC, ainsi que les directions économiques de la wilaya et de quatre banques : BADR , BDL, BNA et CPA.

L. B.

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Plusieurs propositions pour le développement local

A l'occasion de la tenue de la rencontre présidée par Mohamed Seghir Babès, président du Conseil national économique et social avec la société civile de la wilaya de Tizi-Ouzou, lundi dernier à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, plusieurs propositions ont été émises au CNES. Ainsi, l'Association pour la promotion de la société civile de la wilaya a été la première à prendre la parole lors de cette rencontre qui a vu se succéder plus de 150 intervenants, membres d'associations, de comités de villages ou de quartiers. Le président de cette association a, d'abord, tenu à rappeller les problèmes qui touchent la région à l'instar du chômage et de ses retombées néfastes qui nécessite la création des postes d'emploi durables, par des opportunités d'investissement lourd, nationaux ou étrangers, seuls générateurs d'emplois et de richesses, tout en proposant d'orienter l'action de l'Etat dans cette région vers ce créneau prometteur. La crise de logements a été également déplorée par l'orateur qui a souligné que cette crise persiste malgré tous les dispositifs d'accompagnement : AADL, CNEP-Banque, CNL, logement rural, etc. Ces mesures demandent, selon l'orateur, une ventilation des chefs-lieux des communes de la wilaya au nombre de 67 et de ses villages au nombre de 1.500, dont la précarité a atteint un degré de vétusté intolérable pour une vie normale.

L'intervenant a rappelé que la seule ville de Tizi-Ouzou a un passif de 13.000 logements à rattraper. Il propose, en outre, la création de nouvelles agglomérations, accompagnées de toutes les commodités et de la réalisation de nouvelles structures de base et d'accompagnement ainsi que de structures de sécurité adéquates, notamment pour les régions retirées et qui ne disposent d'aucun minimum vital, seul garant d'un retour à l'activité normale, à savoir : habitations, agriculture et tourisme de montagne. Le président de la même association a soulevé le problème de la saturation du réseau routier et sa vétusté tout en proposant la nécessité de dédoublement de certaines routes très fréquentées par les usagers. C'est le cas des routes menant vers Thénia, Bouira, Azazga et Béjaïa. L'orateur a proposé aussi l'ouverture d'un port digne de ce nom pour l'une des deux villes côtières, Tigzirt ou Azeffoun, ainsi que d'un aéroport pour éviter un isolement pour la région et encourager le tourisme. Dans le même sillage, il a été suggéré de promouvoir l'agriculture de montagne, en commençant par une réelle ouverture de nouvelles routes et non pas seulement de pistes suivi de lancement de projets d'élevage de tous types.

«*Un autre volet qui nous tient à cœur est la nécessité de trouver des solutions et des réponses concrètes aux attentes et préoccupations d'ordre social. On ne doit plus se limiter à proposer une allocation chômage pour les jeunes diplômés mais plutôt une allocation à hauteur du SNMG avant qu'ils ne puissent trouver un poste de travail.*

De même qu'une pension aux femmes au foyer est plus que nécessairre pour leur garantir une vie décente et dans la dignité», a ajouté l'orateur. Ce dernier a, également, parlé du problème des jeunes recalés au niveau des différents paliers. Il a, ainsi, proposé une fusion des deux ministères de la Formation professionnelle et de l'Education nationale. Ce qui permettra de prendre directement en charge cette catégorie de la population et l'orienter vers la formation professionnelle qui se fera d'office à partir des établissments scolaires.

L. B.

AZEFFOUN

Documentaire sur le village natal de H'nifa

«Ighil Mehni, la citadelle de la Kabylie maritime» est le titre du documentaire que vient de réaliser Mourad Hammami dans le cadre des activités de Mizrana Production. Il s'agit d'un documentaire d'une durée de soixante-dix minutes qui raconte un très beau village de la Kabylie maritime, Ighil Mehni. Ce dernier est situé dans la commune d'Aghrib à une quinzaine de kilomètres au sud de la ville balnéaire d'Azeffoun et à près de cinquante kilomètres au nord de la ville de Tizi-Ouzou. Ce travail s'isncrit, selon Mourad Hammami, dans le cadre d'une série de documentaires sur les villes et les villages de Kabylie. L'équipe de Mizrana Production a ainsi mis le zoom et s'est déployée pendant une longue période pour mettre en valeur Ighil Mehni, un paisible village de la région qui est également le village natal de la chanteuse H'nifa ayant bercé des générations entières de femmes kabyles. Le même village a donné naissance à l'homme sage Mhand Wava qui fut le digne successeur de Cheikh Mohand Oulhocine après sa mort. Pendant plus de huit ans, il était responsable de l'école de la pensée kabyle érigée à Aït Ahmed dans la région d'Aïn El Hammam. Ighil Mehni est aussi le village natal de plusieurs héros de la Guerre de libération nationale dont les chefs de guerre comme Hammadi, Iguertsira et Aba qui ont joué un rôle des plus importants durant la Révolution algérienne contre le colonialisme français. Ce documenatire est, donc, une occasion de revisiter l'association qui porte le nom de H'nifa, de parler de ses enfants, de ses jeunes, de l'histoire antique, de la jeunesse etc. Ce documentaire permet, enfin, de faire sortir de l'anonymat le village Ighil Mehni.

COLLOQUE NATIONAL

Kateb Yacine revisité à la maison de la culture

La maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a abrité cette semaine un colloque national sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine. Le colloque a été organisé par la direction de la culture de la wilaya et a permis, malgré l'absence du public, à plusieurs universitaires de revenir sur le parcours théâtral de Kateb Yacine. Les organisateurs ont choisi de focaliser sur la fecette de dramaturge de Kateb Yacine. Une exposition a été, à cet effet, tenue dans les halls de l'établissement culturel. Après l'ouverture du colloque, il a été procédé à la lecture du poème dramatique intitulé le Vautour, suivi d'une conférence donnée par l'universitaire Mohamed Lakhdar Maougal qui a parlé de «le théâtre de Kateb Yacine, de l'écrit à l'oral». De son côté, l'enseignante à l'université de Tizi-Ouzou, Aini Betouche, a parlé de la contestation et ses procédés dans le Bourgeois sans culotte» de Kateb Yacine. Une autre communication a été donnée par Malika Oulkhou, docteur en langue et civilisation française, sur l'émigration vue par Kateb Yacine dans Mohamed prends ta valise. Enfin, Zoubeida Mameria, inspectrice au minsitère de la Culture et écrivaine a développé le thème de Kateb Yacine et l'imaginaire collectif. Un documentaire intitulé Kateb Yacine, l'homme des certitudes, poète des opprimés, réalisé par Ali Fatah Ayadi, a été diffusé devant un public très timide lors de la deuxième journée qui a vu toutes les autres conférences annulées suite à la défaillance des conférenciers et du public, selon les organisateurs.

L. B.

SOUDAN

Une centaine de morts dans des affrontements

Les forces soudanaises ont repoussé une vaste offensive rebelle au Kordofan du Sud, province pétrolifère frontalière du Soudan du Sud, a annoncé lundi 31 octobre le gouverneur local, Ahmed Haroun. Selon lui, une centaine de soldats de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA-branche Nord) ont été tués dans l'attaque qui s'est déroulée à Teloudi. Un porte-parole de l'armée a indiqué que les rebelles, qui étaient au nombre de 700, avaient suivi un entraînement au Soudan du Sud.

La région du Kordofan méridional est le théâtre depuis plusieurs mois d'affrontements entre les forces gouvernementales et les rebelles du SPLA-Nord. Elle se trouve juste au nord de la nouvelle frontière internationale du Soudan avec le Soudan du Sud.

La région compte de nombreux partisans et miliciens du SPLA-Nord, branche nordiste de l'ancienne rébellion sudiste aujourd'hui au pouvoir au Soudan du Sud. Le Kordofan du Sud étant la seule région productrice de pétrole au Soudan, Khartoum cherche à y réaffirmer son autorité. Les combats entre armée régulière soudanaise et rebelles au Kordofan du Sud ont éclaté en juin peu avant la proclamation d'indépendance du Soudan du Sud, le 9 juillet.

TUNISIE

Mandat d'arrêt contre la veuve de Yasser Arafat

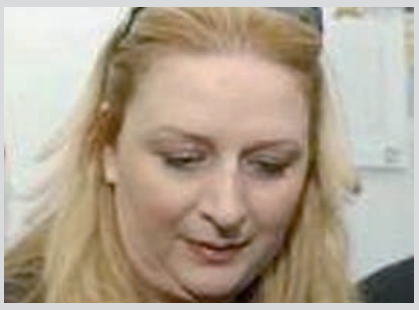

La justice tunisienne a émis un mandat d'arrêt international contre Souha Arafat, la veuve du dirigeant palestinien Yasser Arafat, a-t-on appris lundi auprès du ministère de la Justice.

Le tribunal de première instance de Tunis a émis un mandat d'arrêt contre Mme Arafat, a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère de la Justice Kadhem Zine El Abidine, sans préciser les motivations de cette décision.

Selon des sites d'informations tunisiens, la veuve du dirigeant palestinien est poursuivie pour corruption dans l'affaire de "l'Ecole internationale de Carthage" qu'elle avait fondée en 2006 avec Leïla Trabelsi, l'ex-première dame de Tunisie.Les deux femmes s'étaient ensuite disputées et, le 14 août 2007, le président tunisien Zine El-Abidine Ben Ali avait déchu Mme Arafat de sa nationalité tunisienne et l'avait expulsée du pays. Souha Arafat s'est alors installée à Malte. Mme Arafat, Palestinienne de naissance, était la secrétaire du chef de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine) Yasser Arafat pendant son exil en Tunisie, de 1982 à 1994. Elle l'avait épousé en 1990. Après la mort du dirigeant palestinien en 2004, elle était revenue s'installer à Tunis et avait obtenu la nationalité tunisienne.

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES EN LIBYE

Le Conseil de sécurité adopte une résolution

Le Conseil de sécurité a adopté lundi à l'unanimité une résolution appelant la Libye à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la prolifération des armes dans ce pays et la région du Sahel en particulier, tout en relevant le risque que les groupes terroristes puissent s'accaparer de ces armes.

Le Conseil a appelé les autorités libyennes à "*prendre toutes les mesures pour empêcher la prolifération de tous types d'armes et de matériel connexe, en particulier de missiles sol-air portables, assurer leur bonne garde, et honorer les obligations qui incombent à la Libye en vertu du droit international en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération*".

Il a aussi encouragé les Etats de la région à envisager "*les moyens appropriés d'empêcher la prolifération dans la région de tous types d'armes et de matériel connexe, en particulier des missiles sol-air portables*".

Le Conseil de sécurité a souligné que "la prolifération dans la région des armes et de matériels connexes de tous types, en particulier, les missiles sol-air portables, pourrait alimenter des activités terroristes dont celles d'Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI)".

Il a aussi mis en garde contre "le risque de déstabilisation qui pourrait être engendré par la prolifération d'armes légères dans la région du Sahel", en rappelant à cet égard le rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de la représentation des Nations unies pour l'Afrique occidentale, qui avait appelé à une coopération renforcée dans la région du Sahel.

Les membres du Conseil ont également appelé les autorités "*à continuer de coopérer étroitement avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, en vue de la destruction de leurs stocks d'armes chimiques, conformément à leurs obligations internationales*".

Le Conseil a appelé les Etats membres et les organisations et organismes internationaux et régionaux, notamment les organismes des Nations unies compétents, à fournir aux autorités libyennes et aux Etats de la région l'assistance nécessaire pour lutter contre cette prolifération.

En outre, le Conseil a prié le Comité créé par la résolution 1970 (2011), aidé de son groupe d'experts, agissant en coopération avec la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, ainsi que d'autres organismes compétents des Nations unies, dont l'Organisation de l'aviation civile internationale, "*d'évaluer les menaces et les problèmes, liés en particulier au terrorisme, que pose la prolifération dans la région de tous types d'armes et de matériel connexe*".

Cette résolution du Conseil de sécurité intervient moins d'une semaine après que le Représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu pour la Libye, Ian Martin, ait tiré la sonnette d'alarme devant le Conseil sur le danger de prolifération des armes même au-delà des frontières libyennes. Le Représentant spécial avait affirmé que "*l'arsenal de systèmes de missiles anti-aériens portables dont dispose la Libye, le plus important au monde en dehors des pays qui les fabriquent, a été largement pillé, comme par ailleurs les stocks de munitions et de mines en tout genre*".

A ce propos, il avait relevé que *"cette prolifération d'armes au-delà des frontières libyennes demeure une source de préoccupation majeure pour les pays voisins"*, tout en précisant que les premières restitutions d'armes opérées jusqu'à présent sont "*symboliques et limitées*".

APS

ELECTION D'UN NOUVEAU PREMIER MINISTRE EN LIBYE

Rome offre son soutien

Le Premier ministre italien Silvio Berlusconi a fait part au nouveau Premier ministre du gouvernement de transition libyen, élu, Abdel Rahim al-Kib, de sa disponibilité à offrir son soutien dans la reconstruction du pays, selon un communiqué rendu public mardi. "*L'Italie, sur la base de la profonde amitié qui la lie au peuple libyen, est prête à offrir le soutien que votre gouvernement jugera nécessaire dans le parcours vers la construction d'une nouvelle Libye libre et démocratique"*, a précisé Berlusconi à son homologue libyen. A l'occasion de cette élection, Berlusconi a présenté au nouveau chef du gouvernement libyen ses "*meilleurs vœux de bon travail"*, selon le communiqué. En outre, le chef de la diplomatie italienne, Franco Frattini, a fait part à Abdel Rahim al-Kib de "*vœux sincères de bon travail pour mener la nouvelle Libye vers la démocratie et la reprise économique dans l'intérêt du peuple libyen*". Pour Frattini, *"cela passait par la formation du gouvernement de transition et la mise en úuvre de la feuille de route politique*". Le chef de la diplomatie italienne a affirmé par ailleurs, que "*l'Italie, amie du peuple libyen, continuera de soutenir avec conviction les efforts du CNT et des autres forces démocratiques du peuple libyen pour le succès de la (période) transition et la pleine reprise du pays"*. L'universitaire Abdel Rahim al-Kib a été élu lundi soir en tant que Premier ministre du gouvernement de transition en Libye par les membres du Conseil national de transition (CNT)

APS

BANDE DE GHAZA

Retour au calme

La trêve négociée par l'Egypte semble tenir lundi entre l'armée israélienne et les activistes palestiniens de la bande de Ghaza après cinq jours de violences qui ont coûté la vie à douze personnes.

Le calme a prévalu dans la nuit à la frontière entre Israël et le territoire palestinien administré par les islamistes du Hamas, après un dernier raid aérien israélien dans lequel deux militants armés ont trouvé la mort.

"Il semble que ce cycle de violence soit derrière nous", a déclaré le ministre de la Défense civile Matan Vilnai sur les ondes de la radio militaire israélienne.

Le Djihad islamique, qui entretient des liens étroits avec l'Iran, et deux autres mouvements plus modestes ont revendiqué une trentaine de tirs de roquettes en territoire israélien depuis mercredi, dont l'un

a tué un habitant de la ville d'Ashkelon. Les combattants du Hamas n'ont pas revendiqué d'attaques.

Ce nouveau cycle de violence a débuté mercredi soir, lorsque les habitants de la banlieue sud de Tel Aviv ont été réveillés par les sirènes d'alarme, qui se sont mises à retentir après le tir d'une roquette Grad améliorée, selon les services de sécurité israéliens. L'engin s'est abattu près du port d'Ashdod. L'aviation israélienne a procédé samedi à un raid de représailles qui a coûté la vie à cinq membres du Djihad islamique à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza.

D'autres raids israéliens ont ensuite causé six nouveaux décès dans les rangs palestiniens. Le dernier en date, qui a coûté la vie à deux activistes dimanche soir, visait des membres du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) selon des sources médicales palestiniennes.

Lundi soir néanmoins, quatre roquettes sont tombées aux alentours des villes israéliennes d'Ashkelon et de Beersheba sans faire de victime, a annoncé Tsahal. Un cinquième projectile a pu être intercepté à temps, selon des témoins. `

R. I.

TISSEMSILT

Poésie populaire et chanson bédouine

Le coup d'envoi de la 8e édition du Festival national de poésie populaire et de la chanson bédouine a été donné, lundi à Tissemsilt, par un défilé des participants au centre-ville. L'ouverture de cette manifestation à la maison de la Culture Mouloud Kacim-Naït Belkacem, coïncidant avec la célébration du 57e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution armée, a donné lieu également à des représentations folkloriques et de fantasia animées par la troupe El Wancharissi. Intervenant à cette occasion, le représentant du ministère de la Culture, M. Omar Benaicha, a indiqué que le ministère accorde une grande importance aux arts populaires qui contribuent à la construction de la personnalité et l'identité, tout en rappelant que la poésie populaire a joué un rôle important de sensibilisation durant la Guerre de libération nationale, par le biais du meddah (conteur) dans les quartiers et les marchés populaires. La première journée de ce festival, qui se poursuivra jusqu'au 4 novembre prochain, a été marquée par la présentation de chansons bedouines par le groupe Cheikh El Miloud El Fialari de Tissemsilt et du groupe de la chanson populaire Assouat Tindouf. De nombreux poètes du melhoun ont animé aussi un récital poétique glorifiant les hauts faits de la Révolution du 1er Novembre 1954. Cette édition du Festival national de la poésie populaire et de la chanson bédouine a vu la participation d'une trentaine de groupes de la chanson bédouine et plus d'une centaine de poètes venant de 37 wilayas du pays. En parallèle, le commissariat du festival a programmé plusieurs activités dont des conférences animées par des professeurs du centre universitaire de Tissemsilt s'articulant autour de divers thèmes abordant la chanson bédouine, la poésie populaire, les cercles de poètes et les grands maîtres de la chanson bédouine, ainsi que des ateliers de formation et de sensibilisation sur ces deux genres artistiques authentiques au profit des jeunes. Le hall de la maison de la culture Mouloud Kacim-Naït Belkacem a abrité, pour la circonstance, une exposition mettant en relief le patrimoine artisanal que recèle la région de Tissemsilt dont la tapisserie et la maroquinerie, ainsi que des photos de la précédente édition de ce festival.

5E FESTIVAL DE LA MUSIQUE SAN'A A

Cheikh Mustapha Benguergoura donne le coup de starter

Le 5e Festival national de musique San'a s'est ouvert, lundi soir, à la salle Ibn-Zeydoun (Alger), avec une nouba Mezmoum interprétée par cheikh Mustapha Benguergoura accompagné par l'Ensemble régional de musique andalouse d'Alger. D'une voix chaude et grave au timbre mélancolique, l'artiste a entamé la nouba par un M'çeder Ya Men Saken Sadri, clamant des paroles exprimant le trouble d'un homme amoureux au coeur profondément épris. Il a poursuivi la nouba par un Betaïhi Atani Rassoul, un Derdj Saraqa El Ghosnou, un Inciraf Koum Yassir Lana pour la terminer par deux Khlass Ya Moukabil et Ya Rouhi, dans un enchaînement harmonieux des morceaux avec une justesse remarquable dans la voix. L'amour, la passion, le printemps, la nature, les fleurs et tout ce qui peut suggérer la beauté, se sont dégagés de la poésie andalouse chantée par cheikh Benguergoura qui était installé au milieu des musiciens de l'Ensemble régional d'Alger, dirigé par cheikh Mokdad Zerrouk, également commissaire du festival. La deuxième partie de la soirée inaugurale du festival, avec la participation de treize associations de musique andalouse, a été animée par les associations El Fen Wa Nachat de Mostaganem et les Beaux-Arts d'Alger qui ont gratifié respectivement l'assistance de deux noubas dans les modes Dil et Ghrib. Outre ces deux associations, la compétition pour décrocher le premier prix du festival concernera, également, les associations Amel Sougueur (Tiaret), El Motribi (Blida), El Youssoufia (Miliana), Er-Rachidia (Cherchel), Es-Sendoussia (Alger), Cordoba (Alger), Er-Rachidia (Mascara), El Fen Ouel Adab (Blida), Djenadia (Boufarik), El Fen El Acil (Khemis Miliana) et Ibnou Badja (Mostaganem). Le festival, dédié à la San'a, un genre musical dérivé de la musique andalouse propre à l'école d'Alger tout comme le Gharnati (Tlemcen) et le Malouf (Constantine), se poursuivra jusqu'au 5 novembre. Un hommage sera rendu au maître de la mandoline et de la kwitra, Mustapha Bahar, appelé aussi El Hassar, lors de la soirée de clôture qui verra le passage sur scène de l'Ensemble de musique andalouse d'Alger et l'association El Kaïssaria de Cherchell.

5E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE

RDV pris pour décembre prochain à Oran

La 5e édition du Festival international du film arabe (FIFAO) sera organisée, en décembre prochain à Oran, a annoncé la directrice de la culture de la wilaya.

Il a été décidé d'une manière officielle d'organiser ce festival annuel au mois de décembre prochain, a déclaré, à l'APS, Rabia Moussaoui en précisant que les préparatifs pour accueillir cet événement cinématographique ont été effectués en collaboration avec le ministère de la Culture. La même responsable a précisé qu'il est probable d'organiser ce festival international à la deuxième quinzaine du mois de décembre, en attendant la fixation de la date son lancement. Elle a ajouté que ses services ont pris, en coordination avec le ministère de tutelle, toutes les mesures nécessaires pour accueillir cet événement international, auquel devront participer des stars du septième art de plusieurs pays arabes. Plusieurs oeuvres cinématographique y seront projetées, a-t-on également indiqué. Cette édition connaîtra un programme cinématographique riche, reflétant les aspirations des peuples arabes, leurs horizons sociaux et les questions de l'heure des nations arabes, a, par ailleurs, souligné Mme Moussaoui. La prochaine édition du FIFAO sera organisée, pour la deuxième fois consécutive, en fin de l'année. Les trois premières éditions ont eu lieu au mois de juillet. La 4e édition a été marquée par la participation de 13 longs métrages et 21 courts métrages, de différents pays arabes. Le film algéro-tunisien *Ennakhil el jarrih* (Palmier blessé), du réalisateur Abdellatif Benamar, avait remporté le premier prix de cette édition.

MÉDÉA

Début de la 7e édition de l'atelier national de calligraphie arabe

La 7e édition de l'atelier national de calligraphie arabe a débuté, lundi soir, à la maison de la culture Hassan-El-Hassani de Médéa, en présence de calligraphes venus de différentes régions du pays. Initiée par l'association Er-Rakem, de promotion de l'artisanat et des arts plastiques, cette édition, qui s'étalera jusqu'au 3 novembre courant, a regroupé plus d'une quarantaine de calligraphes issus des wilayas d'El-Oued, Tissemsilt, Chlef, Khenchela, Djelfa, Guelma, Msila, Saïda et Médéa, parmi lesquels de grands noms de la calligraphie algérienne, comme Mohamed Bahiri, installé en Turquie depuis une quinzaine d'années et enseignant à l'Institut des beaux-arts d'Amman, en Jordanie.

L'étoile montante de cet art expressif, le calligraphe M'hamed Safar Bati, primé à maintes reprises lors de concours internationaux, prendra également part à cette manifestation.

Outre l'exposition des travaux réalisés par la nouvelle génération de calligraphes, formés en Algérie, les organisateurs de cette manifestation ont programmé des ateliers d'initiation et de perfectionnement sur les techniques de composition de certains styles d'écriture, animés par le calligraphe Mohamed Bahiri.

Des conférences et des concours pour jeunes amateurs figurent aussi au programme de cette édition qui se veut, selon les organisateurs, une continuité dans le travail accompli durant les six dernières années, en matière de formation de jeunes calligraphes et de diffusion de cet art auprès d'un plus large public.

Fella Ababsa en Egypte après 20 ans d'absence

La chanteuse Fella Ababsa représentera l'Algérie à la 20e édition du Festival de la musique arabe qui se tiendra, en Egypte, du 11 au 20 novembre prochain, après 20 ans d'absence de la scène égyptienne, a-t-on appris, lundi, auprès de l'artiste. La chanteuse algérienne avait eu des démêlés avec la justice égyptienne et était sous le coup d'une interdiction d'entrée sur le territoire égyptien. Une décision qu'elle affirme relever d'une "*cabale*", "*menée contre elle par les plus hautes autorités de ce pays, sous le gouvernement de l'ex-président déchu, Hosni Moubarek*". "*Soltanate Ettarab* (reine du chant arabe)", comme elle est surnomée au Machreq, Fella Ababsa participera à un opéra, une épopée musicale intitulée *La nation des Arabes*, aux côtés d'artistes connus de Syrie, d'Egypte, du Yémen, de Tunisie, du Maroc et de Libye. Le programme prévu à l'occasion de ce festival se déroulera au Caire et à Alexandrie, dans cinq théâtres dépendant de la Maison de l'opéra : le grand et petit théâtre, le théâtre de la République, l'Institut de la musique arabe et l'opéra d'Alexandrie. Plusieurs conférences sur la musique arabe seront données en marge du festival qui verra la participation de 26 artistes venus de 10 pays arabes.

DOSSIER

TROUBLES DE DÉFICIT DE L'ATTENTION ET HYPERACTIVITÉ

Un syndrome à prendre très au sérieux

En général, l'hyperactivité et l'impulsivité sont plus accentuées chez les garçons que chez les filles. Il n'est pas facile d'établir un diagnostic de TDAH, car les mêmes symptômes peuvent résulter d'autres troubles en rapport plus ou moins étroit avec le TDAH

D'après les experts, le trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) a probablement toujours existé. Il n'a toutefois été décrit cliniquement qu'au début du XXe siècle. Il a connu plusieurs dénominations : du syndrome de l'enfant hyperactif (première apparition dans le Diagnostic and *Statistical Manual of Mental Disorders* en 1968), en passant par le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (1980) et le trouble d'hyperactivité avec déficit d'attention ou THADA (1987).

Aujourd'hui, on utilise les termes déficit de l'attention avec hyperactivité (DAAH), ou trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), adopté en 2000 au Québec, que nous avons retenu pour cette fiche. Les personnes atteintes d'un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ont des difficultés à se concentrer, à être attentives et à mener à terme des tâches le moindrement complexes. Elles ont souvent du mal à rester en place, à attendre leur tour et agissent fréquemment de façon impulsive.

Bien que ces comportements puissent se retrouver chez tous les êtres humains, ils sont présents de façon anormalement prononcée et prolongée chez ceux qui sont atteints d'un TDAH. Ils sont également présents dans toutes les circonstances de la vie (pas uniquement à l'école ou uniquement à la maison, par exemple).

Le TDAH se remarque souvent plus chez l'enfant que chez l'adulte. Il a d'ailleurs été beaucoup plus étudié chez l'enfant. Il persiste toutefois à l'adolescence dans 40 % à 70 % des cas et jusqu'à l'âge adulte chez la moitié des enfants qui en sont atteints. On estime qu'environ 4 % des adultes souffrent du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. Parfois, le TDAH n'est diagnostiqué qu'à l'âge adulte.

Trois symptômes caractérisent le TDAH : inattention, hyperactivité et impulsivité. Ils peuvent être présents à des degrés divers. Par exemple, un enfant toujours dans la lune, qui ne termine pas ses devoirs, qui ne retient pas les consignes et qui perd constamment ses objets personnels, mais qui n'est pas particulièrement agité pourrait être atteint d'un TDAH. Un autre, surtout hyperactif, impulsif et agité, mais qui arrive à relativement bien à se concentrer lorsque les tâches l'intéressent pourrait aussi en être atteint. En général, l'hyperactivité et l'impulsivité sont plus accentuées chez les garçons que chez les filles.

Il n'est pas facile d'établir un diagnostic de TDAH, car les mêmes symptômes peuvent résulter d'autres troubles en rapport plus ou moins étroit avec le TDAH. Par conséquent, le diagnostic de TDAH reposera sur une évaluation approfondie de l'enfant et de son milieu de vie.

Le médecin s'intéresse d'abord au développement psychomoteur de l'enfant. Les parents sont invités à dresser un historique du développement de l'enfant. Des tests psychologiques et neuropsychologiques peuvent aussi être utiles afin d'évaluer son quotient intellectuel et son potentiel d'apprentissage scolaire. Les enseignants peuvent aussi contribuer à l'évaluation de l'enfant. Ce dernier est finalement interrogé sur ses difficultés actuelles.

Il n'existe pas de test neurologique ou psychologique qui permet de diagnostiquer formellement la maladie. Selon les critères de l'Association américaine de psychiatrie, on doit observer un certain nombre de symptômes d'inattention ou d'hyperactivité/impulsivité chez un enfant pour qu'un TDAH soit diagnostiqué.

FATIHA BEN MOUFFOK, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE, AU MIDI LIBRE :

«Les TDAH perturbent la scolarité de l'enfant qui en est atteint»

Un enfant hyperactif est un enfant dont l'activité motrice est augmentée et désordonnée, accompagnée d'impulsivité, de réactions agressives et de troubles de l'attention qui perturbent son efficience scolaire. Fatiha Ben Mouffok, psychologue clinicienne nous apporte ici quelques éclaicissements pour mieux comprendre cette affection...

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots ce qu'est l'hyperactivité chez l'enfant ?

Fatiha Ben Mouffok : De façon générale, on peut dire que l'hyperactivité est un trouble du comportement qui se manifeste chez l'enfant par une activité motrice augmentée et désordonnée, accompagnée d'impulsivité, et parfois de réactions agressives et de troubles de l'attention qui perturbent son efficience scolaire et ces troubles doivent être en décalage net par rapport à l'âge et au niveau de développement de l'enfant pour qu'on puisse parler d'hyperactivité.

Comment se présente ce trouble ?

Les symptômes sont essentiellement une agitation motrice excessive, un manque de concentration et d'assimilation, liés souvent à des difficultés d'établir des relations avec l'entourage.

Ce trouble peut-il perturber la scolarité de l'enfant ?

Effectivement, c'est un trouble qui se répercute négativement très souvent sur la scolarité des enfants, vu les difficultés à se concentrer sur une activité.

Comment traite-t-on les TDAH ?

La prise en charge de ces enfants peut se faire par une intervention auprès d'un psychologue, et aussi par prescription médicale.

Cependant, nous pensons qu'une intervention psychologique permettrait d'intervenir autour du cadre, ainsi que l'intériorisation des règles et des limites autant spatiales que relationnelles serait très importante.

En plus d'une prise en charge psychothérapeutique, quel est le rôle des parents ?

Effectivement, dans tout travail thérapeutique auprès des enfants, l'implication des parents est souhaitable, voire nécessaire, car souvent, un enfant est fortement influencé par les types relationnels avec lesquels il a grandi, et qui constituent aussi des difficultés chez les parents.

L'intervention de ces derniers peut se faire par des séances d'accompagnement parental ou de thérapie. L'attitude intermédiaire est l'idéal, ni trop permissif ni trop strict et rigide : il faudrait essentiellement essayer de réfléchir à la place de cet enfant dans la famille, la façon trop permissive ou le contraire ou au contraire rigide qui sont adoptées avec l'enfant.

Que peut vouloir exprimer cet enfant par son symptôme (à rappeler que tout symptôme est une manière inadaptée pour essayer de faire face à un malaise ou conflit interne), quel message transmet-il?

Le travail parents-psychologue, donne-t-il de bon résultats ?

Selon le degré d'investissement dans ce travail, oui, il peut y avoir des résultats satisfaisants, cependant, le caractère bruyant et gênant des symptômes pousse très souvent les parents à consulter des médecins pour une prescription de traitement, dont l'effet peut être plus rapide qu'une psychothérapie.

O. A. A.

Canaliser un enfant hyperactif

Turbulent, inattentif, dangereux pour lui-même et pour les autres, souvent épuisant pour les parents, l'enfant diagnostiqué hyperactif nécessite une prise en charge et une attention bien particulières.

Comment se comporter au quotidien face à cette petite tornade ?

Les trois principales caractéristiques du TDA/H sont l'inattention, l'hyperactivité et l'impulsivité.

En sus des traitements médicamenteux et alimentaires, l'enfant diagnostiqué hyperactif a surtout besoin d'une éducation, d'une discipline et d'un soutien psychologique de la part de ses parents et du personnel éducatif.

En effet, il faut savoir que l'hyperactivité peut être aggravée par des attitudes éducatives inadaptées. D'où la nécessité de s'astreindre à quelques règles de vie pour améliorer la sienne, et la vôtre.

En premier lieu, ne pas culpabiliser. Le TDAH ne provient pas d'une mauvaise éducation, de parents laxistes ou trop sévères. De plus, certains parents peuvent se sentir impuissants, épuisés, découragés, voire dépressifs. Une aide psychologique peut dans ces cas être utile.

Positiver l'image de l'enfant. Au lieu de le considérer comme hyperactif, disons qu'il est énergique. Il n'est pas impulsif mais spontané, etc. Dans l'autre sens, il est important de lui parler de façon positive, de l'encourager plutôt que de le blâmer. Un "habille-toi vite, tu vas nous mettre en retard !" peut être remplacé par un "nous partons dans trois minutes pour l'école, mets tes chaussures et ton manteau s'il te plaît".

Etre prévisible

Son emploi du temps doit être parfaitement organisé, ainsi que celui de toute la maison. Des structures claires, bien encadrées et répétées favoriseront l'apprentissage de l'enfant hyperactif. Telle activité doit se faire à telle heure dans telle pièce, le dîner se fait tous les jours à la même heure, etc.

Donner l'exemple. S'énerver à la première occasion ne l'encouragera pas à avoir une conduite exemplaire. Il est important de s'en tenir à ce qui a été dit et à ne pas sortir de ses gonds. Il est primordial d'être prévisible et routinier. Si un jour il est puni pour avoir cassé un vase et que le lendemain rien ne se passe pour une bêtise similaire, il ne comprendra pas.

Des consignes simples et claires

Une chose à la fois ! Cet adage n'a jamais été aussi vrai que pour les enfants hyperactifs. Le surcharger de consignes ou d'exercices ne sert à rien et est contre-productif. Les consignes sont pour lui du charabia, ils n'apprennent pas de leurs erreurs et ont une attention très brève. Seules des instructions simples, unitaires, claires et précises pourront être retenues. Au besoin, elles peuvent être écrites. Autre chose, ne pas donner de nouvelle consigne tant que la première n'a pas été exécutée.

Si jamais il adopte une attitude de défiance, ne respecte pas les consignes ou s'énerve, il doit être conduit fermement, mais sans violence, dans sa chambre ou dans une pièce au calme, sans stimuli particulier (télévision, jeux vidéos, ordinateurs, etc.). Cela l'aidera, autant qu'à vous, à retrouver une attitude calme et posée.

Sensible et très excité par tous les stimuli extérieurs, il faut lui limiter au possible la télévision, les jeux vidéos sans toutefois le priver complètement de ces plaisirs. Une heure de jeux vidéos peut par exemple récompenser une bonne conduite.

Récompensez-le et responsabilisez-le, c'est bon pour la confiance

Il faut le responsabiliser et éviter à tout prix de l'infantiliser. Lui confier des petites tâches lui feront sentir qu'il est utile : faire son lit, sortir les poubelles (mais surtout pas épousseter les bibelots) par exemple.

MILIEU SCOLAIRE

Savoir gérer la petite tornade

L'enfant présentant le syndrome TDAH a généralement les comportements suivants, mains encore faut-il qu'il ait plus de six symptômes et pendant plus de six mois, à l'école mais également au sein de l'environnement familial :

- Agite souvent ses mains et ses pieds ou se tortille sur sa chaise
- A du mal à rester assis quand on le lui demande
- Agresse facilement les autres enfants
- A du mal à s'intégrer dans un groupe (pas de véritables amis)
- Est un brise-tout
- Ne sait pas obéir
- Ne sait respecter aucune limite (ni observer les distances) :
- Ne respecte aucune sphère intime :
- Présente un comportement impossible lorsqu'il est en visite
- Est un "trouble-fête" :
- Est très nerveux et remuant lorsqu'il est assis (à table, à l'école)
- Ne tire aucune leçon de ses expériences
- Se retire en général du groupe formé, ne participe pas aux jeux de groupe
- A des manies bizarres (joue avec ses cheveux (trichotillomanie), fait des grimaces, grogne
- Est inépuisable mais épuisant pour l'entourage
- A des troubles du sommeil
- A des difficultés à se concentrer
- Est faible en lecture (dyslexie) et/ou en écriture (légasthénie) et/ou en calcul (dyscalculie)
- Oublie ou perd régulièrement des objets
- A des difficultés de langage (prononciation, grammaire
- Tendance aux accidents

Ce qu'il faut faire...

Enseignants :

- Utiliser autant que possible les supports concrets ou visuels
- Donner à l'élève plus de temps pour accomplir des tests/devoirs.
- Utiliser des supports concrets si possible
- Utiliser la répétition et les phrases courtes.
- Travailler le vocabulaire.
- Travailler avec le dictionnaire.

Exercices d'expression

- Ne pas demander à l'élève de participer oralement en classe, ou de lire à haute voix, sauf s'il le demande.

Inattention

- Asseoir l'élève à côté d'un modèle
- Asseoir l'élève loin de toute distraction (fenêtre, porte, poubelle ou autre lieu de passage)
- Donner des consignes courtes et claires
- Donner un exercice à la fois.
- Donner les longs "devoirs" ou exercices en plus petites parties
- Aider l'élève à atteindre des objectifs proches
- Amener l'enfant à pratiquer l'auto-correction de son travail
- Grouper les élèves par deux pour vérifier le travail
- Aider l'enfant à maintenir son effort par un signe discret.

Impulsivité

- Maintenir claires et simples les règles de la vie en classe
- Apprendre à l'élève à adapter son comportement aux différentes situations de la classe (ex- lever la main)
- Ignorer les comportements mineurs gênants pour diminuer les remarques négatives envers l'élève (ceci peut diminuer la tension de l'élève et celle de l'enseignant)
- Augmenter la fréquence des remarques positives; la gratification immédiate et répétée est absolument nécessaire pour ces enfants
- Asseoir l'élève à côté d'un modèle ou près de l'enseignant.
- Préparer l'élève pour les transitions (d'un travail à un autre, changements de classe, etc.), avertir cinq minutes avant la transition.

Humeur

- Prodiguer réassurance et encouragements
- Relever souvent les comportements positifs
- Mettre en évidence les qualités de l'élève ainsi que ses succès ou ses réussites
- Être attentif à l'augmentation du stress
- Rassurer l'enfant lorsque des signes de frustration apparaissent
- Si possible, prendre le temps de parler à l'élève qui s'énerve facilement en lui proposant différents moyens de se calmer (ex. s'éloigner, respirer profondément).

ATTITUDE À ADOPTER PAR LES PARENTS

Simplifier et structurer

Ces enfants sont incapables d'organiser seuls ordre et régularité : les parents doivent les assister dans ce sens en les encourageant et en les suivant dans le rangement de leurs affaires. Ces enfants sont particulièrement aidés par une grande régularité d'horaires et de routines bien définies.

Ces enfants ont besoin de règles très simples et de réactions claires, positives et encourageantes lors d'un comportement souhaité et de conséquences désagréables en cas de comportements indésirables.

Les parents devraient poser des exigences simples et claires, avec amour et fermeté, et encourager fortement le comportement souhaité.

Éviter de distraire l'attention

On peut aider un enfant hyperactif à se concentrer sur ce qui est important en évitant, dans son environnement, toutes les causes possibles de distraction, par exemple placer l'enfant dans un endroit pauvre en stimulations, en particulier pour les tâches scolaires. Éviter excitations et distractions aux moments où l'enfant a besoin de se concentrer.

Prévenir vaut mieux que guérir

Les parents doivent eux-mêmes apprendre à anticiper les situations problématiques. Vous devez vous rendre compte qu'une situation qui vous semble tout à fait normale est, pour votre enfant, nouvelle et inhabituelle. Il convient de préparer l'enfant à toutes sortes de nouvelles situations et intervenir dès que les choses risquent de mal tourner. Pour éviter les problèmes au cours d'une nouvelle situation, il est bon de rester auprès de l'enfant.

Il peut être utile, en matière de prévention, de dresser une liste d'instructions et de la placer bien en vue dans un endroit convenu de la maison. On peut également convenir avec l'enfant d'une récompense s'il fait convenablement tout ce qu'il y a sur la liste (ou une partie de la liste). Les parents doivent apprendre à penser par paliers. Prévoir suffisamment d'espace pour se défouler.

Un enfant hyperactif a un grand besoin de pouvoir régulièrement se défouler (promenade, punching-ball, jeux, sports, etc.)

Collaboration intensive avec l'école

Celle-ci est d'importance primordiale : il faut régulièrement faire le point avec l'école.

Enseignants et parents doivent collaborer. Si des difficultés surgissent dans cette collaboration, le thérapeute qui suit l'enfant peut intervenir.

Source ***Association suisse romande de parents d'enfants avec déficit d'attention et/ou hyperactivité***

CHELSEA

L'Ivoirien Drogba opéré du bras

L'attaquant international ivoirien de Chelsea, Didier Drogba, a subi une intervention au bras destinée à lui retirer des vis datant d'une ancienne fracture, a indiqué son entraîneur en club, Andre Villas Boas.

«Nous avons pris le risque, compte tenu de sa suspension (pour trois matches en championnat d'Angleterre) et de la future trêve internationale, de lui retirer six des huit vis qu'il avait dans le bras", a expliqué lundi Villas Boas. Le capitaine de la sélection ivoirienne s'était cassé le bras avant le Mondial-2010 en Afrique du Sud, rappelle-t-on. Drogba ratera ainsi le voyage de Chelsea à Genk mardi en Ligue des champions, ainsi que le prochain match de championnat contre Blackburn, selon son entraîneur. «Il est donc forfait pour le match de Genk et pour celui de Blackburn (le week-end prochain) et devrait pouvoir rejoindre le groupe quand les autres seront revenus des matches internationaux", a-t-il précisé.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE (11E JOURNÉE)

Grenade surprend Séville en l'absence de Hassen Yebda

Le nouveau promu de la Liga espagnole de football, Grenade, a enregistré, lundi soir, sa deuxième victoire en championnat en s'imposant, dans le derby andalou face au FC Séville, et sur le terrain de ce dernier (2-1), lors de la clôture de la 11è journée. Les locaux qui menaient pourtant jusqu'à la 79e minute, ont été surpris par Grenade dans les dix dernières minutes, en concédant le but égalisateur d'abord, avant de fléchir à la 90e minute en encaissant un deuxième but. Grâce à cette victoire, Grenade quitte la dernière place du classement, désormais occupée par Getafe, alors que le FC Séville, lui, reste 5e du Championnat dont le Real Madrid est le nouveau leader après la défaite de Levante dimanche (2-0), qui dominait la Liga jusqu'à cette 11è journée. Le milieu de terrain algérien de Grenade, Hassen Yebda, a déclaré forfait pour ce derby, en raison d'une blessure qui l'avait contraint à quitter ses coéquipiers, cinq minutes seulement après le début de leur avant-dernier match en championnat, rappelle-t-on.

ALLEMAGNE

«Le Bayern sera champion avec 10 points d'avance»

L'ex-gardien international du Bayern Munich Oliver Khan a estimé lundi que son ancienne équipe sera champion d'Allemagne après 11 journées seulement de la Bundesliga. "Je ne vois pas de grands changements au classement d'ici la 34e journée et je vois le Bayern devenir champion avec 10 points d'avance", a déclaré Kahn, 42 ans, qui a tout gagné avec le Bayern durant sa carrière sur le plan national et européen. "Le bilan cette saison à domicile est très impressionnant. Ce n'est pas seulement à travers les statistiques que brille l'équipe de Jupp Heynckes mais la manière avec laquelle elle dispose de ses adversaires", poursuit le vainqueur de la Ligue des champions 2001.

Kahn attribue aussi la domination bavaroise à la faiblesse de l'opposition, à l'image de la victoire samedi contre une équipe de Nuremberg qui "semblait s'être déplacée pour perdre 4-0 et éviter un 7-0".

Le Bayern, qui n'a perdu que deux matches depuis le début de saison (8 victoires et 1 nul), est en tête de la Bundesliga avec 25 points et quatre longueurs d'avance sur Schalke 04. En Ligue des champions, le club bavarois est également leader du groupe A avant la réception de Naples mercredi.

BALLON D'OR 2011

La FIFA dévoila la liste des 23 nominés, Eto'o toujours en course

La Fédération internationale de football (FIFA) a dévoilé, mardi, la liste des 23 joueurs candidats pour remporter le Ballon d'or 2011 qui sera décerné le 9 janvier à Zurich, et dans laquelle figure le Camerounais Samuel Eto'o, seul représentant de l'Afrique.

L'ancien attaquant de l'Inter Milan, actuellement à l'Anzhi Makachkala (Russie), a réussi à rester en course, puisqu'il était déjà dans la première liste des 50 nominés publiée la semaine dernière.

Le FC Barcelone est le club le mieux représenté, avec huit joueurs dans cette liste de 23 noms, dont celui de l'Argentin Lionel Messi, déjà récompensé deux fois (2009-2010).

Les Espagnols sont au nombre de sept, avec cinq représentants de Barcelone (Cesc Fabregas, Andres Iniesta, Gerard Piqué, David Villa et Xavi), et deux représentants du Real Madrid, Iker Casillas et Xabi Alonso.

Le Real, lui, a au total cinq candidats, dont bien sûr le Ballon d'or 2008, le Portugais Cristiano Ronaldo. Le seul Anglais candidat est Wayne Rooney (Manchester United), alors que l'Italie n'en compte aucun.

La liste des trois finalistes sera révélée le 5 décembre à Paris

Pour le titre d'entraîneur de l'année, la FIFA a révélé une liste de dix noms, dont ceux de l'entraîneur espagnol du FC Barcelone, Pep Guardiola, de l'entraîneur portugais du Real Madrid, José Mourinho et du sélectionneur allemand Joachim Low.

La semaine dernière, la FIFA avait annoncé les noms des candidates pour les titres de joueuse mondiale de lÆannée et dÆentraîneur de lÆannée pour le football féminin, rappelle-t-on. Les gagnants de toutes les catégories seront annoncés lors du second Gala FIFA Ballon dÆor, qui aura lieu au Palais des congrès de Zurich le 9 janvier 2012. La décision finale reviendra aux capitaines et sélectionneurs nationaux ainsi quÆà un panel de journalistes du monde entier sélectionnés par le magazine France Football.

Liste des 23 joueurs nominés :
Eric Abidal (FRA/Barcelone), Karim Benzema (FRA/Real Madrid), Sergio Agüero (ARG/Manchester City), Iker Casillas (ESP/Real Madrid), Cristiano Ronaldo (POR/Real Madrid), Daniel Alves (BRA/FC Barcelone), Samuel Eto'o (CMR/Anzhi Makachkala), Cesc Fabregas (ESP/FC Barcelone), Diego Forlan (URU/Inter Milan), Andres Iniesta (ESP/FC Barcelone), Lionel Messi (ARG/FC Barcelone), Thomas Müller (GER/Bayern Munich), Nani (POR/Manchester United), Neymar (BRA, Santos), Mesut Ozil (GER/Real Madrid), Gerard Piqué (ESP/FC Barcelone), Wayne Rooney (ENG/Manchester United), Bastian Schweinsteiger (GER/Bayern Munich), Wesley Sneijder (NED/Inter Milan), Luis Suarez (URU/Liverpool), David Villa (ESP/FC Barcelone), Xabi Alonso (ESP/Real Madrid), Xavi Hernandez (ESP/FC Barcelone).

Liste des 10 entraîneurs nominés :
Vicente Del Bosque (ESP/Equipe d'Espagne), Alex Ferguson (SCO/Manchester United), Rudi Garcia (FRA/Lille), Josep Guardiola (ESP/FC Barcelone), Jürgen Klopp (GER/Borussia Dortmund), Joachim Low (GER/Equipe d'Allemagne), José Mourinho (POR/Real Madrid), Oscar Washington Tabarez (URU/Equipe d'Uruguay), André Villas-Boas (POR/Chelsea), Arsène Wenger (FRA/Arsenal).

RWANDA

Le Serbe Sredojevic nouveau sélectionneur des «Amavubi»

Le technicien serbe Milutin Sredojevic a été nommé nouvel entraîneur de la sélection rwandaise de football, en remplacement du Ghanéen Sellas Tetteh démissionnaire, a annoncé mardi la Fédération rwandaise de football (FERWAFA).

Quatre autres candidats pour le poste de sélectionneur des "Amavubi" avaient présenté leur programme à la FERWAFA, dont les Serbes Branko Smiljanic et Ratomir Dujkovic.

Ce dernier était le favori numéro un pour prendre les commandes de la barre technique de la sélection rwandaise, puisqu'il avait déjà entraîné les "Amavubi" entre 2004 et 2006, mais la FERWAFA a finalement jeté son dévolu sur son compatriote Sredojevic.

Milutin "Micho" Sredojevic, qui a notamment été entraîneur de la sélection soudanaise, sera épaulé par trois assistants rwandais, selon un communiqué de la Fédération rwandaise. Sellas Tetteh avait jeté l'éponge en raison des prestations désastreuses des "Amavubi" lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2012 (CAN-2012), notamment un cinglant revers à domicile (5-0) face à la Côte d'Ivoire.

Cette démission avait été suivie par celle du président de la FERWAFA, le général Jean Bosco Kazura, remplacé il y a deux semaines par Célestin Ntagungira.

La sélection rwandaise est appelée à disputer, durant ce mois, son premier match officiel depuis son échec à se qualifier à la CAN-2012. Elle affrontera, en aller et retour, l'Erythrée pour le compte du tour préliminaire des éliminatoires du Mondial-2014. En cas de qualification, elle sera versée dans le groupe H, composé de l'Algérie, du Mali, et du Bénin, avec un premier match, début juin, contre les "Verts".

BOUHRAOUA NE MÂCHE PAS SES MOTS :

«Le MC Alger vit des moments très difficiles»

Le MC Alger, pensionnaire de la Ligue 1 de football, vit actuellement des "moments très difficiles", notamment en matière de finances, a reconnu, lundi à Alger, le président du conseil d'administration de la société sportive et commerciale (SSPA) du MC Alger, Abdelkader Bouhraoua.

«*La situation est devenue alarmante depuis quelques temps, d'autant que nous nous retrouvons avec un seul sponsor mais, en dépit de ces difficultés financières, nous ne sommes pas au point de déclarer faillite, du moins pas dans un avenir proche, d'autant que la loi nous donne un délai de deux exercices, soit jusqu'au décembre 2012, pour équilibrer la situation*", a dit Bouhraoua lors d'un point de presse animé au siège du club à Chéraga (Alger).

Le président de la SPA a indiqué aussi que "*le fait de ne pas disposer d'un stade d'où l'on pourra tirer des bénéfices provenant des recettes des matches et de la publicité, nous porte davantage préjudice*".

Lors de l'été 2010, la direction du MCA a créé la société sportive et commerciale du club, avec à sa tête Abdelkader Bouhraoua, ancien dirigeant du club, pour répondre aux exigences du passage du football algérien au professionnalisme. «*Dès le départ, je n'étais pas prêt à prendre la présidence du conseil d'administration de la société, mais les dirigeants m'ont fait savoir qu'il s'agissait d'une mission provisoire, en attendant l'arrivée d'éventuels investisseurs*", a précisé Bouhraoua.

Seulement, les choses n'ont pas marché comme prévu, puisque les investisseurs en question se font toujours désirer, et toutes les tentatives des responsables mouloudéens pour s'offrir un repreneur de taille, "*ont été vouées à l'échec*", a reconnu le président du CA.

«*On a engagé des pourparlers avec l'actuel président de l'USM Alger, Ali Haddad, au tout début de la création de la société, mais ce dernier à renoncé à investir au Mouloudia au dernier moment*", a t-il rappelé, ajoutant que le "*même scénario s'est reproduit avec deux autres investisseurs*".

Une société algéro-italienne pour le salut

Le conférencier espère, néanmoins, que les démarches entamées par une société algéro-italienne, pour racheter 67% des actions de la société, "*ne connaissent pas le même sort*".

«*C'est Sid Ali Aouf, membre du CA, qui est en charge de ce dossier. Il m'a annoncé que la concrétisation de l'accord devrait avoir lieu dans les prochains jours. J'espère qu'il n y aurait aucun inconvénient pour conclure la transaction, d'autant que nous plaçons tous nos espoirs sur cette entreprise pour sauver le club*", a-t-il souhaité.

Le premier responsable du CA du Doyen a promis, en outre, de remettre sa démission dès que l'entreprise algéro-italienne en question prenne en main le club, tout en assurant, au passage, de régler l'affaire "*des chèques sans provision*" que détiennent des créanciers du club "*dans les plus brefs délais*". A l'issue de la 7e journée du championnat, le MCA occupe la 13e place, avec seulement 6 points, pour une victoire, trois nuls et trois défaites.

L'avertissement de Fayçal Badji

Fayçal Badji, le manager général du MC Alger (Ligue 1 de football) a promis, lundi, ''*un tout autre visage*" de son équipe lors de la phase retour, grâce "*aux changements*'' que compte opérer la direction au sein de l'effectif, durant le prochain mercato.

«*Beaucoup de choses vont changer au sein de l'effectif du MCA, lors du prochain mercato. Plusieurs joueurs auront un ultimatum jusqu'à la fin de la phase aller pour montrer qu'ils méritent de porter les couleurs de ce club. Faute de quoi, ils seront libérés*", a indiqué l'ancien capitaine du Doyen, au cours d'un point de presse animé au siège du club à Chéraga (Alger).

La direction du MCA avait fait appel à Badji, en juillet dernier, pour lui confier le poste de manager général du club, rappelle-t-on.

«*Comme j'ai pris le train en marche, je n'ai pas eu la possibilité de m'impliquer dans le recrutement. Mais j'avoue que plusieurs joueurs n'ont pas encore donné satisfaction*", a-t-il dit, reconnaissant toutefois que ces joueurs " *n'avaient pas bénéficié d'une préparation spécifique durant l'intersaison, en raison des engagements de l'équipe dans la Ligue des champions africaine, mais d'ici aux prochains matches, ils n'auront aucune circonstance atténuante*".

Le manager des Vert et Rouge de la capitale a révélé, au passage, qu'il s'est déjà penché sur le dossier du recrutement, en prévision du prochain mercato. Néanmoins, il n'a pas voulu dévoiler l'identité des joueurs ciblés, se contentant de dire que la piste étrangère "*est également explorée*".

ASO CHLEF

«Confiance renouvelée à l'entraîneur Saâdi»

L'entraîneur Noureddine Saâdi poursuivra sa mission à la tête de la barre technique de l'ASO Chlef (Ligue 1 algérienne de football), "*en dépit des résultats mitigés du club depuis le début de cet exercice*", a t-on appris mardi, auprès du président du champion d'Algérie en titre, Abdelkrim Medouar.

"*Noureddine Saâdi a toute ma confiance. Je n'ai pas songé un seul instant à me séparer de ses services, même si les résultats réalisés jusque-là ne sont pas à la hauteur des espérances*", a déclaré, à l'APS, le premier responsable de la formation chélifienne.

Saâdi, qui a succédé à Meziane Ighil quelques jours seulement avant le début du championnat, n'a pas réussi encore à faire l'unanimité autour de lui, auprès des supporters, dont certains l'avaient sévèrement critiqué à l'issue de la précédente rencontre à domicile, soldé par un nul (1-1) face au CA Batna.

"*Il n'a pas dirigé la préparation d'intersaison, c'est tout à fait normal donc qu'il mette du temps pour connaître mieux ses joueurs*", a justifié Medouar. Réputé pour être un président qui privilégie toujours la stabilité, le boss chélifien n'est pas prêt à déroger à la règle cette fois-ci. "*Ce n'est pas dans mes habitudes de limoger mon entraîneur après quelques journées de compétition seulement. Je reste persuadé d'ailleurs que le travail finira par payer, et que l'ASO redressera très bientôt la situation*", a t-il poursuivi.

Il a rappelé, au passage, qu'il ne s'était jamais engagé, avant le début de cette saison, "*à gagner le titre de champion pour la deuxième fois d'affilée*", mais il demeure confiant quant aux capacités de son équipe de "*jouer les premiers rôles*".

L'ASO, qui sera appelée en début de l'année prochaine, à disputer la Ligue des champions africaine pour la première fois de son histoire, "*tentera de faire bonne figure dans cette prestigieuse épreuve*", selon son président.

"*En plus d'avoir gardé l'ossature de notre effectif de la saison dernière, en prévision de la Ligue des champions, on s'active pour s'offrir des renforts de choix lors du prochain mercato, en cette perspective toujours*", a t-il assuré. A l'issue de la 7e journée du championnat de Ligue 1, l'ASO occupe la 8e place avec 9 points. Elle a obtenu deux unités seulement de ses trois derniers matches. Lors de la prochaine journée, prévue pour ce vendredi, les poulains de Saâdi seront mis à rude épreuve, quand ils rendront visite à l'USM El Harrach, 3e au classement.

LIGUE 1

L'USM Alger sanctionnée d'un match à huis clos

L'USM Alger a écopé d'un match à huis clos et d'une amende de 50.000 DA pour "*utilisation de fumigènes et jet de pétards*", lors du match face au MC Oran (2-0), disputé, samedi, au stade Omar-Hamadi pour le compte de la 7e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football. La sanction a été prise par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) après "*examen des pièces versées au dossier et des rapports des officiels du match*", précise la LFP. Ainsi, l'USM Alger, leader du championnat accueillera le CS Constantine vendredi prochain en match de la 8e journée sans la présence du public. D'autre part, l'USM El Harrach et le CS Constantine ont écopé de 30.000 DA d'amende chacun pour "*utilisation de fumigènes*", lors des matches face respectivement à la JS Kabylie et à l'AS Khroub. L'ES Sétif et le MC El Eulma ont été sanctionnés d'une amende de 30.000 DA pour la même faute "*utilisation de fumigènes*" lors de leur derby. Par ailleurs, la commission de discipline de la LFP a infligé un match à huis clos à l'AB Merouana pour "*jet de projectiles avec dommages physiques*" lors du match face à l'USM Blida (0-0) de la 8e journée du championnat de Ligue 2. L'ABM devra s'acquitter également d'une amende de 60.000 DA. Le joueur de l'USM Annaba, Boudar Mehdi, exclu lors de la rencontre contre le MO Constantine, est suspendu pour deux matches fermes et une amende de 40.000 DA. De son côté, l'entraîneur adjoint du MSP Batna Meradef Tahar a écopé de deux matches de suspension assortis d'une amende de 20.000 DA.

NA HUSSEIN-DEY

Nabil Medjahed maintenu à son poste d'entraîneur

La direction du NA Hussein-dey (Ligue 1 algérienne de football) a décidé le maintien à son poste de l'entraîneur Nabil Medjahed, en dépit de la défaite concédée samedi face au CR Belouizdad (2-1), lors de la 7e journée du championnat de Ligue une algérienne de football, a-t-on appris auprès du club algérois. Le club banlieusard de la capitale, qui a retrouvé l'élite cette saison, ferme la marche du classement général, avec 2 points seulement, pour 0 victoire, 2 nuls et 5 défaites.

L'entraîneur Medjahed avait déjà rendu le tablier, à l'issue de l'échec de son équipe à domicile contre le CA Batna (2-1), lors de la 5e journée du championnat, avant de revenir sur sa décision quelques jours après, rappelle-t-on. L'ancien coach du RC Kouba (Ligue 2) a dirigé, lundi après-midi, la séance d'entraînement des coéquipiers de Sid Ahmed Khedis. Toutefois, selon une source proche du club d'Hussein Dey, l'avenir de Medjahed à la tête de la barre technique de l'équipe, dépendra de la réponse de Nour Benzekri, sollicité depuis quelques semaines pour assurer les destinées techniques des Sang et Or.

GOLF

La Coupe de l'alliance pour le trio Mazari-Bouzid-Khammar

Le trio formé de Rabah Djamel Mazari, Mounir Bouzid et Amine Khammar a remporté le tournoi Coupe de l'alliance du 1er Novembre, a-t-on appris, lundi, auprès de la Fédération algérienne de golf (FAG)

Le trio vainqueur de cette compétition disputée sous forme de "Stroke Play" a obtenu 152 points tirés des deux meilleures cartes sur les trois jouées.

Disputée samedi au terrain de Dely Ibrahim (Alger) dont le parcours est composé de 18 trous, ce tournoi marque le début de la saison golfique 2011-2012.

La compétition a enregistré la participation de 40 athlètes, dont ceux de la sélection nationale, de clubs affiliés à la FAG et des joueurs étrangers abonnés à l'unité golf du complexe olympique Mohamed-Boudiaf.

Jessica Alba : De retour dans Sin City 2

Jessica Alba pourrait revenir bientôt au cinéma. La jeune femme devrait tourner dans le second volet de Sin City. Jessica Alba pourrait bientôt reprendre sa carrière en main. La jeune femme s'occupe, avant-tout, de sa vie de famille depuis quelques années et a accouché d'une seconde petite fille, Haven, en août dernier. Cependant, la comédienne pourrait bientôt revenir sur les tournages. En effet, elle devrait reprendre son rôle de Nancy Callahan dans le second volet de Sin City. Après le succès du premier épisode en 2005, les réalisateurs Robert Rodriguez et Frank Miller sont prêts à commence ce nouveau projet.
Une suite qui mettra en avant le personnage de Jessica Alba et Mickey Rourke. "Sin City 2 est l'adaptation du tome A Dame to Kill for. Ça comprend également l'histoire courte Just Another Saturday Night et deux nouvelles histoires. L'une implique le personnage de Jessica Alba, Nancy Callahan, que j'ai créé pour le film afin de lier les choses ensemble et faire que ce soit bien plus uni que le premier film", explique Frank Miller au Comic Con de New York le 14 octobre dernier. Le tournage débutera au printemps 2012. Pour le moment, Jessica Alba n'a pas encore confirmé sa participation au projet mais était intéressée par cette suite.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1920 Warren Harding est élu 29e président des Etats-Unis

W. Harding était quasiment inconnu hors de son Etat et il n'obtient la nomination en tant que candidat du Parti républicain que grâce aux manœuvres de ses amis. Questionné sur son passé pour s'assurer qu'il n'existait pas un épisode malencontreux que ses concurrents pourraient utiliser contre lui, il répond non à tout alors que ses études supérieures sont limitées, qu'il a souffert d'une dépression et passé plusieurs années en psychiatrie, que ses relations avec son épouse sont difficiles (il l'appelle « la duchesse »), qu'il était pendant longtemps l'amant de la femme d'un de ses amis et qu'il buvait de l'alcool pendant la prohibition. L'opposition déterrera ces problèmes pendant sa présidence. Son mandat sera surtout marqué par une série de scandales qui impliqueront son gouvernement et ses amis

1930 Haïlé Sélassié Ier sacré Roi des Rois

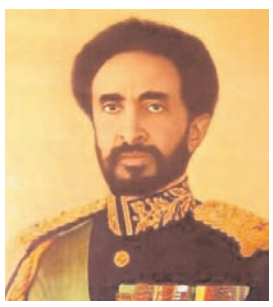

Le souverain d'Ethiopie, Tafari Makonnen est couronné "négus", "roi des rois" à Addis Abeba. Il prend le nom d'Hailé Sélassié Ier. Il développa la politique de modernisation progressive lancée par l'empereur Ménélik II, permettant ainsi l'admission de l'Ethiopie dans la Société des Nations en 1923 et décrétant la première constitution du pays en 1931. Il supprima également une pratique très ancienne, l'esclavage, dans l'Empire par des décrets de 1918 et 1923.

Des mécontentements croissants parmi les étudiants et une partie des élites entraînèrent son renversement le 12. Il sera déposé par un coup d'Etat militaire le 12 septembre 1974 et mourra l'année suivante en prison

1947 Vol du Spruce Goose

Howard Hughes fait voler pour la première fois un très gros hydravion, le Spruce Goose

C est un hydravion géant, aussi connu sous son vrai nom, H-4 Hercules. C'est le deuxième plus grand avion du monde (en termes d'envergure, mais pas de masse), après l'Antonov 225 et avant l'Airbus A380. Sa conception fut lancée en 1942 au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il était destiné à servir d'avion de transport militaire. Il n'a volé qu'une seule fois, le 2 novembre 1947 à Long Beach en Californie, et n'a parcouru que 2 km à 20 m d'altitude. Il a été construit par Henry J. Kaiser et Howard Hugues.

1983 Fête nationale en l'honneur de Martin Luther King

Le président Ronald Reagan signe la loi créant un jour de fête nationale en l'honneur de Martin Luther King. Cette fête a lieu le 3e lundi de janvier (près du jour de la naissance de Martin Luther King).

LE CARNET DU MIDI

1975 UNE FIGURE DE L'ART ITALIEN

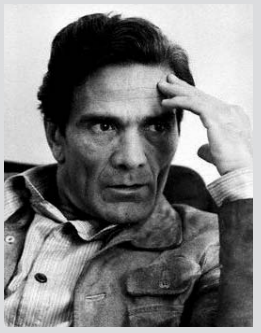

Pier Paolo Pasolini est un écrivain, scénariste et metteur en scène italien né le 5 mars 1922 à Bologne. Il est notamment connu pour sa réalisation de *L'Évangile* selon saint Matthieu en 1964, nommé à trois reprises aux Oscars, des *Contes de Canterbury* en 1972 qui remporta l'Ours d'or à la Berlinale ou des *Mille et une nuits* en 1974, qui a été présenté au Festival de Cannes.

Avec plus de quatorze prix et neuf nominations, Pier Paolo Pasolini s'est affirmé dans le monde du cinéma et est reconnu comme l'une des figures centrales de l'art italien dont l'œuvre engagée a marqué les critiques, malgré une vie mouvementée. Après de brillantes études, il fréquente les cinés clubs. Les films de René Clair le passionne. Après la Seconde Guerre mondiale, il adhère au parti communiste. Il part pour Paris pour assister au Congrès mondial de la paix. En octobre, il est accusé de détournement de mineur et autres actes obscènes en public. Ses adversaires politiques se réjouissent du scandale et lui reprochent son homosexualité tandis que les dirigeants du PCI d'Udine décident de l'exclure du parti. L'exercice de l'enseignement lui est également interdit. Alternant son travail de cinéaste avec celui d'écrivain, il écrit, pendant cette période, des critiques dans l'hebdomadaire *Il Punto*. Il réalise un court-métrage sur une reconstruction cinématographique de la *Passion du Christ*, écrit pendant le tournage de Mamma Roma sous le titre de *La Ricotta*. Le film sort en salles le 1er mars 1963, accueilli par un public peu enthousiaste. Le jour même de sa sortie, il est accusé d'«insulte à la religion d'État». Alberto Moravia en dira : *«L'accusation était celle d'insulte à la religion. Beaucoup plus juste aurait été d'accuser le réalisateur d'avoir insulté les valeurs de la petite et moyenne bourgeoisie italienne.»*

Dans la nuit du 1er au 2 novembre, Pasolini est tué de manière brutale à coups de bâton et écrasé avec sa propre voiture sur la plage d'Ostie, près de Rome. L'homicide est attribué à un jeune Romain de 17 ans, Giuseppe Pelosi, qui se déclare vite le seul responsable de la mort de Pier Paolo. Pelosi est condamné pour meurtre au premier degré. En décembre 1976, sa peine est confirmée par la cour d'appel.

1979 L'ENNEMI PUBLIC N°1

Jacques René Mesrine, né le 28 décembre 1936, est un criminel français ayant opéré principalement en France mais aussi au Québec, en Espagne et une fois en Suisse, en Italie et en Belgique, à Bruxelles plus précisément. Il est surnommé «L'homme aux mille visages» ou, à tort de son propre aveu, «le Robin des Bois français». Déclaré «ennemi public numéro un» au début des années 1970, il est notamment connu, en France, pour des braquages médiatisés et pour ses évasions.

Il est issu d'une famille bourgeoise. Renvoyé du lycée pour violences envers le proviseur, il deviendra représentant en tissu. Marié brièvement à l'âge de 19 ans il s'engage dans la guerre d'Algérie comme parachutiste commando. Il a été membre de l'OAS en 1961. Il participe à de nombreux cambriolages dès l'âge de vingt-trois ans. Le 2 décembre 1965, il est arrêté à Palma de Majorque en train de voler des documents politiques dans le bureau du gouverneur militaire. La police locale le soupçonne de travailler pour les services secrets français. Il est condamné à six mois de prison.

Le 6 juin, il doit comparaître pour une petite affaire de chèques sans provisions mais il s'évade du tribunal de Compiègne en prenant en otage le président du tribunal, grâce à une arme dissimulée dans les toilettes par un complice. Durant son séjour en prison, il écrit son autobiographie *L'Instinct de mort*, qui paraît en février 1977. Incarcéré pour 20 ans pour attaques à main armée, il s'évade de la prison de la Santé. Mesrine nargue les autorités en donnant des entretiens à des journalistes. Il va jusqu'à menacer Alain Peyrefitte, ministre de la Justice de l'époque. Il enlève le milliardaire Henri Lelièvre. Après vingt-huit jours d'enlèvement, il demande une rançon de six millions de francs et demande à Henri Lelièvre de choisir une personne de confiance pour l'apporter. Dès lors, il devient l'ennemi public numéro un en France. En août, une unité anti-Mesrine est créée. Le vendredi 2 novembre 1979 à 15h15, Mesrine, au volant de sa voiture avec sa compagne Sylvia Jeanjacquot, est encerclé par les hommes de la BRI, porte de Clignancourt à Paris. Un camion bâché, qui s'est inséré devant son véhicule, dissimule des tireurs qui ouvrent le feu sur lui et sa compagne. Vingt et une balles sont tirées. On retrouvera dix-huit impacts de balles à haute vélocité sur son corps. Il est tué en possession de grenades et d'armes de poing dissimulées à ses pieds. La mort de Mesrine est un premier cas de remise en cause de la légitime défense invoquée par la police, car celle-ci aurait ouvert le feu sans sommation.

Page réalisée par Soraya Hakim
carnetdumidi@lemidi-dz.com

EFFETS BÉNÉFIQUES DE LA CAFÉINE

Une consommation régulière de café réduirait le cancer de la peau

Consommer quotidiennement du café réduirait le risque de basaliome, le cancer de la peau le plus fréquent, révèle une étude parue lundi aux Etats-Unis qui paraît confirmer des recherches antérieures effectuées sur des souris.

Selon les auteurs de cette étude, les femmes buvant plus de trois tasses de café par jour voient le danger de développer un basaliome (ou épithélioma basacellulaire) réduit de 20% comparativement à celles en consommant peu ou pas du tout.

Pour les hommes -qui paraissent moins bénéficier de cet effet protecteur sans que les raisons en soient expliquées-, consommer plus de trois tasses de café quotidiennement réduit d'au moins 9% leur risque de développer ce cancer de la peau. Cette recherche présentée à une conférence de l'American Association for Cancer Research à Boston (Massachusetts, Nord-Est) montre que plus on consomme de café plus le risque de basaliome diminue.

Les auteurs de l'étude se sont eux-mêmes dits surpris de ces résultats.

Si une relation avait été observée chez des souris entre la caféine sous forme de pommade et la réduction du risque de cancer de la peau, les études épidémiologiques n'avaient pas montré clairement le même lien.

"Notre étude indique que la consommation de café pourrait être une option importante pour aider à prévenir ce cancer de la peau", souligne Fengju Song, l'un des auteurs.

Avec près d'un million de nouveaux cas de basaliome diagnostiqués chaque année aux Etats-Unis, des facteurs diététiques quotidiens comme boire du café, même avec des effets protecteurs modestes, pourraient avoir un grand impact sur la santé publique, jugent les chercheurs.

Selon eux, ces résultats justifient des recherches supplémentaires pour mieux comprendre la relation entre la consommation de café et une moindre fréquence de ce cancer de la peau.

Cette recherche a été faite avec des données provenant de deux grandes études dont une a porté sur 72.921 participants entre 1984 et 2008 et la seconde avec 39.976 personnes suivies de 1986 à 2008.

APS

CONTRACEPTION

L'énième retour du risque de phlébite

Selon la Food and Drug Administration américaine, les femmes prenant des pilules contraceptives contenant de la drospirénone auraient un risque de thromboembolie veineuse multiplié par 1,5 par rapport à celles prenant des pilules plus anciennes..

La (FDA) a analysé des études qui ont porté sur plus de 800 000 femmes ayant utilisé différents moyens de contraception entre 2001 et 2007. Outre les pilules contenant de la drospirénone, qui figurent parmi la dernière génération de contraceptifs oraux, la FDA a également épinglé le timbre contraceptif transdermique Ortho Evra et l'anneau vaginal contraceptif NuvaRing. Ces trois méthodes de contraception «*sont liées à un plus grand risque de phlébite comparativement à des contraceptifs standards à faible dose*», précise la FDA.

Elle souligne toutefois qu'aucune conclusion définitive ne peut être tirée. Un comité d'experts doit en effet se réunir le 8 décembre pour statuer sur ces médicaments.

De son côté l'Agence européenne du médicament (EMA) a déjà expliqué dans le passé que *«l'utilisation de tout contraceptif oestroprogestatif est associée à un risque d'accident thromboembolique veineux, un effet indésirable rare mais grave. Ce risque est plus élevé au cours de la première année de contraception, quel que soit le contraceptif oestroprogestatif utilisé*». «*Le risque avec une pilule quelle qu'elle soit est beaucoup plus élevé dans la première année où vous débutez votre contraception. Et comme les pilules récentes sont davantage prescrites aux femmes qui commencent leur contraception, il est logique de constater une augmentation du risque avec ces contraceptifs*».

Un risque de phlébite relatif ? En outre les deux agences du médicament se veulent rassurantes. L'EMA précisait au mois de juin dernier suite à la publication dans le *British Medical Journal* de deux études allant dans le même sens qu'il n'y a aucune raison que les femmes arrêtent de prendre les contraceptifs oraux combinés contenant de la drospirénone ou tout autre contraceptif oral combiné

La contraception oestroprogestative est contre-indiquée en cas d'antécédent ou de maladie thromboembolique veineux (phlébite, embolie pulmonaire) ou en cas d'infarctus du myocarde ou d'accident vasculaire cérébral, passés ou récents.

Il existe enfin un certain nombre de facteurs de risque à prendre en compte, c'est notamment le cas de l'obésité, d'une intervention chirurgicale récente ou des antécédents familiaux de thrombose veineuse. Sans oublier bien entendu le tabagisme qui favorise la survenue d'accidents thromboemboliques artériels.

Le risque de phlébite est tout de même relativement faible avec une pilule contraceptive. Le risque est bien plus important pendant la grossesse que sous contraceptif oral. Et cela beaucoup de femmes l'ignorent.

Destination santé

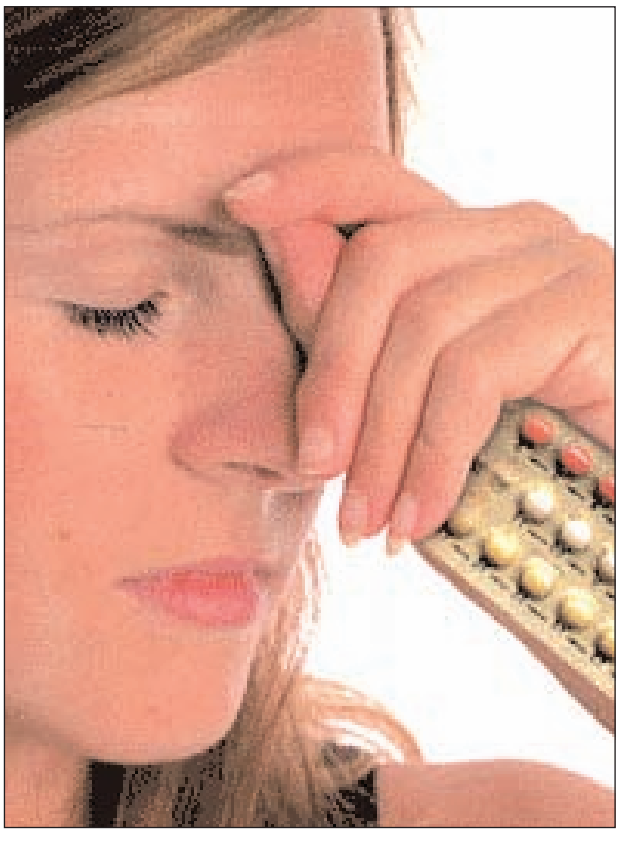

Cuisine

Torsades au fromage

Ingrédients :
100 g de fromage râpé
2 c. à soupe de moutarde
Piment de Cayenne
Pâte feuilletée
Préparation :
Étaler la pâte feuilleté en rectangle et étaler la moutarde sur toute sa surface, saupoudrer le fromage râpé sur une moitié de pâte et rabattre l'autre moitié sur la première de façon à recouvrir le fromage, découper des lamelles d'environ un 1 cm de large, les torsader du bout des doigts, saupoudrer du piment, les disposer au fur et à mesure sur une plaque. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C de 10 à 15 min jusqu'à ce qu'ils soient dorés.

Biscuits aux cacahuètes

Ingrédients :
500 g de cacahuètes
1 verre et demi de sucre glacé
250 g de beurre
1 sachet de levure pâtissière
La farine selon le mélange
Préparation :
Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les cacahuètes moulus, la levure, travailler bien l'ensemble, incorporer la farine peu à peu et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte souple.
Etaler la pâte pour obtenir une épaisseur de 3mm, la couper en forme des coeurs à l'aide d'un emporte-pièce, les disposer au fur et à mesure sur une plaque huilée. Cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés,

SOINS BEAUTÉ

Tout savoir sur le peeling

Le peeling fait partie des méthodes les plus populaires proposées par la dermatologie esthétique pour remédier à la perte d'éclat de la peau, à l'apparition des rides ou des ridules et au relâchement ou vieillissement cutané. Il vous aide à retrouver de façon rapide et efficace une peau plus souple et plus belle.

Comment fonctionne le peeling ?

Si vous optez pour un peeling dermatologique, il est essentiel de faire appel à un spécialiste ou à un dermatologue en vous rendant à un centre de médecine esthétique.

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte pour garantir la réussite d'un peeling. En effet, avant chaque opération, le praticien va identifier au préalable la formule adaptée à votre visage ainsi que le produit à appliquer, sa quantité, son mode d'application et son temps de pose.

Le peeling profond ou peeling fort

Le peeling profond ne peut être réalisé que par un praticien compétent. Il agit de manière profonde sur la qualité du derme et entraine un rajeunissement extraordinaire et à long terme de la peau. Malgré son efficacité, la phase de cicatrisation peut être plus ou moins longue lors de ce type d'intervention. Destinée à traiter les rides les plus marquées du visage, cette méthode accroît la production de collagène et intensifie le renouvellement cellulaire. Une hospitalisation est souvent nécessaire ainsi qu'une anesthésie générale.

Le peeling moyen

Le peeling moyen intervient au niveau du derme. Il consiste à appliquer un produit tel que l'acide trichloracétique ou TCA pour chauffer la peau. Celle-ci tire pendant 2 jours avant de desquamer le 3e jour pour laisser la place à une nouvelle couche cutanée. Pour les plus sensibles, une crème anesthésiante peut être utilisée avant chaque séance pour adoucir la sensation de brûlure. Le peeling pourra également se faire de manière progressive en plusieurs fois.

Remarques importantes

Le peeling rentre dans le domaine de la médecine esthétique et nécessite l'intervention d'un professionnel. Vous pouvez faire appel à un dermatologue ou à un médecin esthétique pour éviter toute déconvenue.

Il faut éviter l'exposition aux rayons ultra-violets du soleil après toute intervention. L'usage d'un écran total devient ainsi indispensable pendant un mois pour un peeling doux et près de six mois pour un peeling fort.

BRICOLAGE

Concevoir un placard à chaussures

Rien de moins esthétique en déco que des paires de chaussures qui s'empilent dans l'entrée. Pour lutter efficacement contre cette faille esthétique, concevez votre placard à chaussures de la façon la plus simple qui soit.

Le matériel qu'il vous faut :
4 planches aux dimensions de la niche. Trois pour les côtés, une pour le fond. Ajoutez de la peinture, des clous et des barres de penderie. Pour fermer le placard, il vous faudra un rideau avec une tringle et deux crochets.

Clouez les planches sur les côtés et dans le fond de la niche.
Peignez les planches de la couleur que vous désirez. Placez les barres de penderie : il en faut deux, parallèles, par niveau de chaussures. Celle du fond doit être légèrement plus haute que celle de devant. Réalisez le rideau pour fermer le placard : cousez un ourlet sur les trois côtés. La tête du rideau est un ourlet plus large dans lequel vous cousez une couture parallèle à la couture du bas de l'ourlet.

Dans cet espace, vous glissez la tringle à rideaux que vous maintenez de chaque côté de la niche à l'aide d'un crochet.

Notre conseil :
Pour que le placard à chaussures soit le plus discret possible, optez pour un rideau de la couleur de vos murs. Si vous ne voulez pas faire des séances de bricolage, optez pour de jolies boites de rangement !

Trucs et astuces

Contre les mauvaises odeurs du réfrigérateur :

Déposez après le nettoyage habituel de votre frigo un filtre de café déjà utilisé. Les odeurs tenaces seront absorbées comme par enchantement.

Désodoriser la maison en passant l'aspirateur :

Tout en passant l'aspirateur, de versez quelques gouttes d'huile essentielle (menthe poivrée ou orange, citron, eucalyptus ou autre) sur le filtre de l'aspirateur.

Enlever la poussière facilement :

Trompez dans de l'eau additionnée de glycérine votre chiffon à poussière. Lorsqu'il sera sec et que vous vous en servirez, vous constaterez que la poussière y adhérera parfaitement.

Entretien du dessus des placards de cuisine :

Très difficile de les nettoyer. Pour vous faciliter cette tâche, tapissez les dessus des placards avec du papier ciré. Lors du nettoyage, enlevez le vieux papier et mettez un autre propre.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

La fonte des glaciers s'accélèrent en Himalaya

Depuis un demi-siècle, les températures ne cessent de grimper en Himalaya, engendrant l'inexorable fonte des glaciers chinois. Un phénomène en partie attribué au réchauffement climatique, qui représente une grave menace pour les populations de la région.

Publiée dans la revue britannique *Environmental Research Letters*, une récente étude révèle l'inquiétante fonte des glaciers chinois de la chaîne de l'Himalaya. Entre le début des années 80 et 2001, les 999 glaciers du bassin de la rivière Pengqu ont vu leur surface diminuer de 131 kilomètres carrés. Une fonte qui a engendré une importante augmentation de l'étendue des lacs d'altitude.

Ce phénomène est en partie imputé au réchauffement de la planète. Comme le souligne en effet cette étude, les quatorze stations de surveillance de la région situées à plus de 4.000 mètres d'altitude ont enregistré dans la chaîne himalayenne une hausse de la température de 1,73 °C entre 1961 et 2008. Une augmentation deux fois plus importante que celle observée lors du siècle passé, notent les chercheurs de l'Académie chinoise des sciences.

Aujourd'hui, la Chine abrite quelque 23.488 glaciers, qui couvrent une superficie de 29.523 kilomètres carrés dans la chaîne de l'Himalaya. Ils "sont une part intégrante de milliers d'écosystèmes et jouent un rôle crucial pour les populations humaines" alertent les scientifiques.

Le lion des cavernes, un chasseur solitaire au gros appétit

D'après l'étude réalisée par des chercheurs allemands, les lions des cavernes dont l'espèce s'est éteinte il y a 10.000 ans, étaient de grands chasseurs qui avaient une petite préférence pour les rennes et les jeunes ours.

Mammouths, rhinocéros laineux, bisons, chevaux, rennes : il y a 12.000, à la fin du paléolithique supérieur, les proies ne manquaient pas pour les félins préhistoriques, parmi lesquels se trouvaient les redoutables lions des cavernes (Panthera leo spelaea). Ces animaux disparus il y a 10.000 ans étaient probablement l'un des plus gros félins de tous les temps, au vu des fossiles que les scientifiques ont mis au jour dans plusieurs pays.

Mais si les ossements découverts ont permis de découvrir de nombreux éléments sur ces lions, des questions subsistaient encore, notamment sur leur alimentation. Ainsi, une équipe du département de géosciences de

l'Université de Tübingen en Allemagne, s'est penchée sur une série de fossiles dans lesquels ils ont étudié les compositions isotopiques du carbone et de l'azote présentes dans le collagène osseux. Grâce à cela, ils ont pu en déduire le régime alimentaire de ces grands prédateurs.

Plus précisément, les chercheurs ont constaté une grande variabilité des profils selon les individus, à la différence par exemple des analyses réalisées sur des hyènes modernes qui chassent en groupe. Ils en ont ainsi déduit que les lions des cavernes étaient plutôt des chasseurs solitaires et ne poursuivaient pas leurs proies en meutes, comme le font les lions en Afrique aujourd'hui, rapporte Sciences et avenir.

Par ailleurs, l'analyse isotopique a également révélé que parmi tous les animaux que les prédateurs pouvaient chasser, c'était davantage vers les rennes, ainsi que les jeunes ours, que leur goût se tournait. Mais cet appétit pour les cervidés pourrait bien être la raison de leur perte, d'après les scientifiques. A cette époque, la hausse des températures a peu à peu causé la disparition des rennes et donc du mets préféré des lions qui ont à leur tour disparu.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

METRO

Inventeur : **Charles Pearson** Date : **10 janvier 1863**
Lieu : **Grande Bretagne**

La première ligne du métro londonien fut inaugurée le 10 janvier 1863, à six h du matin. C'est Charles Pearson, notaire de l'époque, qui eut l'idée audacieuse de créer une ligne de chemin de fer souterraine pour désengorger la ville de ses voitures à chevaux. Les premières rames étaient tractées par des voitures à vapeur. Le métro parisien, quant à lui, fut inauguré le 19 juillet 1900 pour l'exposition universelle. La ligne 1 rejoignait la porte Maillot à la porte de Vincennes. En 6 mois, la ligne transporta près de 16 millions de passagers.

Le réchauffement climatique pourrait vous priver de votre cacao chaud

Le réchauffement climatique ne concerne pas seulement la fonte des glaces des régions australes. Il pourrait aussi profondément bouleverser nos habitudes de consommation... Le réchauffement climatique pourrait menacer la production de fèves de cacao Crédit Flickr/EverJeanUn peu plus d'un mois avant l'ouverture du sommet onusien de Durban (Afrique du Sud), les mauvaises nouvelles s'accumulent sur le front climatique. L'augmentation en "degré Celsius" du thermomètre mondial ne se traduit en effet pas « que » par la fonte accélérée de la banquise, la montée du niveau des mers, l'acidification des océans et la dégradation de nombreux habitats naturels. Rétrécissement des espèces, fragilisation d'un grand nombre de cultures et de la forêt amazonienne sont également au programme... Les producteurs de cacao ont du souci à se faireL'irrésistible montée des températures menace directement leurs intérêts et, à l'horizon 2050, risque de faire du chocolat une denrée rare. Elle se traduit déjà par un affaiblissement des arbres et une réduction du nombre d'exploitations, qui pourraient s'avérer dramatiques, notamment en Afrique occidentale. Étant entendu que le Ghana et la Côte-d'Ivoire représentent à eux deux 70% de la production mondiale. Dans ces deux pays, les températures moyennes pourraient augmenter de 2,3 degrés Celsius d'ici la moitié du siècle, ce à quoi les cacaoyers auraient, selon le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) auteur d'une étude sur le déclin de la cacao-culture, bien du mal à réchapper. En conséquence les exploitations pourraient être déplacées vers les hauteurs, où l'air sera plus respirable. Sauf que l'Afrique de l'Ouest est un territoire relativement plat et que les rares terrains à même d'accueillir des plantations de cacao sont pour la plupart déjà occupés...D'aucuns voient d'ici d'énièmes changements d'affectation des sols au détriment de forêts, dont la superficie diminue déjà d'année en année. Plus de détails sur le site zegreenweb.com

État d'urgence sur l'Arabica...

Le fait que la direction de Starbucks ait alerté l'administration Obama démontre que la situation est tout aussi préoccupante pour les producteurs de café. Ces derniers ont maille à partir avec les pyrales du café, lépidoptères au redoutable pouvoir de nuisance et dont la population devrait significativement augmenter dans les années à venir.Au Costa Rica, pays qui produit un Arabica à la réputation planétaire, des producteurs ont déjà dû abandonner leurs plantations. La faute à des mutations climatiques devenues stricto sensu insupportables, sachant que le café a, au même titre que les autres cultures tropicales, besoin de saisons sèches et humides et pâtit gravement d'épisodes climatiques extrêmes qui, depuis quelques mois voire quelques années, sont en nette recrudescence.L'ICIPE (Center of Insect Physiology and Ecology) du Kenya, lui, table sur une baisse de 10 % de la production en Afrique orientale d'ici 2050. Là encore, les producteurs pourraient être tentés d'investir les montagnes, mais une telle migration entraînerait une compétition malvenue avec d'autres cultures vivrières. Accessoirement, les conditions du sol en haute altitude pourraient ne pas être propices.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h45
Dohr	12h32
Asr	15h31
Maghreb	17h57
Icha	19h10

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1412 | Mercredi 2 novembre 2011

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

MARATHON INTERNATIONAL D'ALGER

Forte participation étrangère

Le vainqueur du marathon international d'Alger, l'athlète algérien Slimane Moulay, a estimé, mardi, que le parcours de cette 3e édition était "*difficile*", notamment pour ce "*début de saison*". "*Le parcours de cette 3e édition était difficile. Il est composé de plusieurs côtes qui m'ont obligé à changer plusieurs fois le rythme de courses. Ce qui n'est pas évident en ce début de saison où pratiquement tous les athlètes sont en phase de préparation*", a indiqué le vainqueur à l'APS.

Concernant son programme futur, le lauréat du marathon international d'Alger ne s'est pas encore "*fixé*" d'objectifs précis. "*Honnêtement, je ne me suis pas encore fixé d'objectifs précis à l'exception de la réalisation d'un minima de participation aux jeux Olympiques de Londres 2012. Je continue, donc, à me préparer pour cela*", a conclu Moulay. Invitée, de son côté, à donner son avis sur le parcours, la lauréate de la 3e édition du marathon d'Alger, la Franco-Tunisienne Fatma Hachani abonde dans le même sens que le vainqueur chez les messieurs.

Elle précise, toutefois, qu'elle participe pour la seconde fois à un marathon à titre individuel. "*Je participe à ce marathon à titre individuel, après celui de Paris*" a-t-elle déclaré. Au plan de la participation, la 3e édition du marathon international d'Alger a enregistré "*près de 4.500 athlètes dont 120 sont issus de 28 pays étrangers*", a déclaré, mardi, l'organisateur de l'événement, Abdelmadjid Rezkane. "*Pour cette 3e édition, nous avons enregistré une forte participation étrangère. 120 athlètes de différentes nationalités étaient au rendez-vous de ce marathon qui bat aussi un autre record, celui de la présence féminine représentée par 110 athlètes*" a-t-il dit.

Trois courses étaient au programme de ce marathon : le 10 km, le 21 km et le 42 km 195. Pour chacune d'elles, un itinéraire a été balisé avec des points d'eau tous les 5 km. Les athlètes ont traversé plusieurs communes telle que Dely Ibrahim d'où se sont effectués les départs et les arrivées, Beni-Messous, Chéraga, Bouchaoui, Ouled Fayet et Ben Aknoun.

Résultats techniques :

Messieurs : (42,195 km)

1- Slimane Moulay (individuel) 2' 09'' 11'''
2- El Houari Smara (CNN Alger) 2' 10'' 45'''
3- El Hachemi Abed (AC Belouizdad, Arris) 2' 13'' 44'''

Dames : (42,195 km)

1- Fatma Hachani (individuel) 3' 10'' 02'''
2- Fatima Remal (CNN Alger) 3' 16'' 05'''
3- Malika Mokrani (CNN Alger) 3' 22'' 08'''

Mobilis présent en qualité de sponsor majeur

Il faut dire que le premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, ATM Mobilis, reste fidèle au rendez-vous annuel en tant que sponsor major des grands évènements. Ainsi, le 3e marathon international d'Alger, qui a eu lieu, hier, et dont le départ été effectué à partir de la commune de Dely Ibrahim, a été sponsorisé par ATM Mobilis. Un évènement sportif à travers lequel Mobilis a marqué le 57e anniversaire du déclanchement de la Révolution algérienne.

A cette occasion, Mobilis été présente au village du marathon, implanté à Dely Ibrahim, et aussi par une caravane publicitaire qui a devancé les coureurs tout au long du parcours, avec un programme d'animation. C'est dire que l'opérateur national, par cet accompagnement, confirme, encore une fois, sa citoyenneté et son appui à la promotion de la diversité culturelle et sportive.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Des pièces de rechange usagées saisies

Un lot de pièces de rechange d'occasion pour véhicules a été récemment saisi par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Ce lot, en provenance de la contrebande, a été récupéré à hauteur de l'échangeur d'Ouled Bounab. C'est en service de police de la route, sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, que les gendarmes de l'Escadron de sécurité routière (ESR) d'Aïn Taghrout ont interpellé deux personnes transportant, cette quantité de pièces de rechange, à bord d'un véhicule de marque Renault Clio. **A.B.**

OUARGLA

364 bouteilles de vin récupérées

Les forces de la Police de la wilaya d'Ouargla ont procédé à la récupération à la récupération de 364 bouteilles. C'est suite à une descente, effectuée au cours de la semaine écoulée, dans certains quartiers de la wilaya que ce lot a été saisi, dans une forêt située près du centre ville. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité, s'est également soldée par l'interpellation de 13 individus dont 4 ressortissants africains, en situation régulière. **A.B.**

BÉJAÏA

Un bus "confisqué" pour avoir zappé un arrêt

Cela ne s'est pas passé à Hollywood mais à Béjaïa, précisément au village Djellada, situé dans la circonscription de Barbacha, à 80 km au sud du chef-lieu de wilaya. Pour avoir «zappé» la halte de leur village et laissé leurs enfants sur le bord de la route, des habitants de ce village, ont récemment «confisqué» un bus de ramassage scolaire ! Du coup, les élèves, dont le nombre dépasse les 200 potaches, ont dû se passer de transport public, et recourir à leurs jambes pour parcourir les distances séparant leurs villages respectifs de leurs établissements, soit quelque 2 km en moyenne. Les bons offices entrepris par les notables de la région pour le «libérer» se sont révélés vains : les récalcitrants ayant voulu marquer «*le coup*» pour éviter que ce type de négligence ne se reproduise.

D'ailleurs, «*on n'a même pas voulu m'écouter*», s'est désolé le président de l'APC, Mohand-Saïd Akrour, qui, pourtant, s'était engagé publiquement à sanctionner le chauffeur mis en cause. Ce n'est que dimanche dernier que le bus a été finalement restitué à l'APC et a pu assumer sa rotation habituelle, mais d'aucuns craignent que l'incident ne fasse des émules. **A. B.**